



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale



EN MARCHÉ AVEC L'ÉCOLE

Orientations, considérations et outils pour et par les syndicats de l'éducation afin d'informer la prise de décision dans le cadre de la COVID-19

Internationale de Education (IE)

L'Internationale de l'Education représente les organisations d'enseignant·e·s et d'employé·e·s de l'éducation à travers le monde. Il s'agit de la plus grande fédération syndicale mondiale, représentant trente millions d'employé·e·s de l'éducation par le biais de quatre cents organisations réparties dans cent soixante-dix pays et territoires à travers le monde. L'Internationale de l'Education regroupe tou·te·s les enseignant·e·s et employé·e·s de l'éducation.



Ce travail est sous licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).
(CC BY-NC-SA 4.0)

Publié par l'Internationale de l'Education- Juillet 2020

ISBN: 978-92-95120-00-6 (PDF)

SURMONTER ENSEMBLE CE DÉFI MONDIAL

Alors que les écoles rouvrent progressivement dans le monde entier, chacun est douloureusement conscient que nous ne connaissons pas un retour à la normale. Le défi qui nous attend est de taille. Nous devons trouver un équilibre entre la nécessité de minimiser les risques pour la santé et la sécurité, et l'impératif de revenir à la seule manière éprouvée de parvenir à une éducation de qualité pour toutes et tous : l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles et les établissements scolaires centrés sur les relations humaines. Un enseignement fournissant aux élèves les connaissances et compétences, les attitudes et valeurs et les services de soutien essentiels sur lesquels les communautés et les sociétés démocratiques comptent pour se développer et s'épanouir.

En avril, l'Internationale de l'Éducation a publié ses [Directives pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires](#). En nous basant sur les observations d'éducateurs et éducatrices dans divers contextes à travers le monde, nous avons identifié cinq domaines essentiels sur lesquels les gouvernements doivent se concentrer pour assurer une transition sûre vers l'enseignement en présentiel. L'objectif est également d'atténuer l'impact des fermetures prolongées sur les élèves et les personnels. Les cinq piliers des directives de l'Internationale de l'Éducation sont :

- 01 **ENGAGER LE DIALOGUE SOCIAL ET POLITIQUE**
- 02 **GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES**
- 03 **L'ÉQUITÉ DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ ABSOLUE**
- 04 **SOUTENIR LA REPRISE ET LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET ÉMOTIONNEL**
- 05 **FAIRE CONFIANCE AU PROFESSIONNALISME DES ÉDUCATEUR·RICE·S**

**ALLER À
Introduction**

**ALLER À
Pilier 1: Dialogue**

**ALLER À
Pilier 2: Santé**

**ALLER À
Pilier 3: Équité**

**ALLER À
Pilier 4: Bien-être**

**ALLER À
Pilier 5: Confiance**

Elaboré autour de ces cinq piliers, *En marche avec l'école* propose de documenter l'intervention des syndicats de l'éducation dans cette nouvelle étape de la crise de l'éducation liée à la COVID-19. Nous présentons des outils, des recherches et, surtout, des exemples d'actions syndicales dans plus de 50 pays de toutes les régions.

Il s'agit d'un document évolutif. Au fil du déroulement de cette situation sans précédent et imprévisible, de nouvelles éditions seront publiées pour soutenir vos actions avec des mises à jour pertinentes. En attendant, notre [Plateforme](#) continuera à fournir les dernières informations sur le travail de l'Internationale de l'Education et de ses organisations membres pour relever le défi de la COVID-19.

Ce qui nous attend ne sera pas facile. Mais le titre *En marche avec l'école* fait également référence à l'opportunité qui se présente. Le retour à l'enseignement en présentiel ne doit pas être une transition vers des systèmes éducatifs sous-évalués, sous-financés et profondément inégaux. Cette situation exceptionnelle offre l'occasion d'améliorer les systèmes, d'autant plus que chacun comprend maintenant avec plus d'acuité la complexité et la valeur de notre travail. Les écoles sont irremplaçables et absolument essentielles. Elles sont le cœur même de nos communautés. Il est temps d'aller de l'avant et de jouer un rôle moteur en tant que profession organisée et fondée sur des principes forts. Nous devons continuer à enseigner, nous devons continuer à apprendre, à nous mobiliser et à nous organiser collectivement pour nos collègues et pour nos élèves.

Ensemble, nous pouvons faire de cette terrible crise le fondement d'un monde meilleur.

Avec toute ma solidarité,

David Edwards

Secrétaire général de l'Internationale de l'Education

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**



01

PILIER 1

ENGAGER LE DIALOGUE SOCIAL ET POLITIQUE

Les autorités publiques sont engagées dans un dialogue social et politique continu avec les éducateur·rice·s et les syndicats et organisations qui les représentent, en vue d'évaluer les besoins, de définir des mesures en matière de santé et de sécurité pour les élèves et les effectifs, et de proposer un cadre et des ressources pour organiser le retour à l'enseignement et l'apprentissage en présentiel. Il est tenu compte de la charge de travail supplémentaire créée par l'exigence parallèle d'enseignement en présentiel et en ligne lors de la réouverture progressive des écoles. Les droits des enseignant·e·s et des personnels de soutien à l'éducation sur le lieu de travail sont respectés et le maintien de conditions de travail décentes est assuré.

ALLER À
Introduction

ALLER À
Pilier 1: Dialogue

ALLER À
Pilier 2: Santé

ALLER À
Pilier 3: Équité

ALLER À
Pilier 4: Bien-être

ALLER À
Pilier 5: Confiance

Introduction

Etant donné la nature sans précédent de la crise provoquée par la pandémie de la COVID-19, le dialogue social et politique impliquant les gouvernements et les organisations représentatives des employeur·euse·s et des travailleur·euse·s est plus important que jamais. Malheureusement, les périodes de crise ont souvent tendance à renforcer les attitudes autoritaires et hiérarchiques, y compris dans le domaine de l'enseignement. Bien qu'il y ait eu de bons exemples de coopération entre les gouvernements et les syndicats pendant la crise, dans de nombreux cas, [les associations d'enseignant·e·s et les syndicats n'ont pas été suffisamment consultés, et encore moins impliqués dans la prise de décision.](#)

Dialogue social

Le Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) a établi une [définition du dialogue social spécifique à l'éducation et aux enseignant·e·s](#) :

Par dialogue social, on entend toute forme de partage d'informations, de consultation et de négociation entre les autorités éducatives, publiques et privées, et les enseignant·e·s et leurs représentant·e·s démocratiquement élu·e·s au sein des organisations d'enseignant·e·s.

La définition englobe trois niveaux principaux de dialogue :

- Le partage d'informations signifie un large éventail de communications entre les autorités éducatives et les enseignant·e·s et leurs organisations à tous les niveaux organisationnels.
- La consultation signifie que les autorités éducatives, les employeur·euse·s ou les gestionnaires et les enseignant·e·s (les travailleur·euse·s de l'éducation en général), ou leurs organisations, échangent leurs points de vue sur des questions sans s'engager nécessairement à les accepter ou à agir en conséquence. Les discussions doivent être « significatives », c'est-à-dire que les parties doivent aborder le processus en étant ouvertes à la possibilité de modifier les politiques ou les procédures sur la base des propositions des autres parties engagées dans la consultation. Il convient également de donner suffisamment de temps aux organisations de travailleur·euse·s pour préparer, lire les documents et consulter leurs membres.
- La négociation est considérée comme la forme la plus élevée de dialogue social et prend souvent la forme d'une négociation collective. Ce processus nécessite une représentation complète des organisations de travailleur·euse·s de l'éducation et de l'autorité de gestion compétente, des échanges de positions et une déclaration officielle des résultats des négociations, généralement un accord écrit.

Les moyens de règlement des conflits entre avec les employeurs du secteur de l'éducation constituent également un aspect essentiel du dialogue social.

Le règlement des conflits est le processus par lequel les parties à des négociations particulières ou collectives, règlent leurs différends lorsqu'elles ne parviennent pas à un accord. Soit les parties créent un mécanisme de résolution des conflits, soit d'autres systèmes formels existent, y compris la médiation et l'arbitrage par une personne ou une agence désignée. Les tribunaux ou autres instances judiciaires servent souvent en dernière instance à résoudre des conflits résultant de l'application d'un accord négocié ou de la relation de travail déterminée par les codes du travail publics ou privés. L'action syndicale est l'outil de résolution des conflits le plus puissant dont disposent les syndicats d'enseignant·e·s.

Le droit de grève est essentiel pour le fonctionnement et les activités des syndicats. La Cour européenne des droits de l'homme considère que ce droit est essentiel et que sans lui, tous les autres droits des syndicats seraient illusoires. Les gouvernements ont tenté d'entraver le droit de grève par le biais de diverses stratégies. Toutefois, le droit international souligne que le droit de grève est lié à la liberté syndicale et que, sans protection du droit de grève, les droits fondamentaux des travailleur·euse·s, tels qu'ils sont énoncés dans les conventions 87 sur la liberté syndicale et 98 sur la négociation collective de l'OIT, ne pourraient pas être pleinement exercés.



Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Conditions préalables à un dialogue social efficace

Des organisations d'employeurs et de travailleurs libres, indépendantes, fortes et représentatives sont des conditions préalables à un dialogue social efficace, tout comme la confiance entre les différents acteurs et le respect de l'autonomie des partenaires sociaux par les gouvernements. [Note de synthèse de l'OIT sur la COVID-19.](#)
[Axe 4: S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.](#)

Il existe certaines conditions préalables à la réussite du dialogue social. [L'OIT a identifié des bonnes pratiques en matière de relations de travail dans l'enseignement :](#)

- (1) Le respect des droits fondamentaux de la liberté syndicale et de la négociation collective ;
- (2) La volonté politique, la confiance et la détermination de toutes les parties à s'engager dans le dialogue social;
- (3) Des organisations représentatives fortes et indépendantes ayant la capacité technique et l'accès aux informations pertinentes pour participer au dialogue social; et
- (4) Un soutien institutionnel approprié.

Rôle et importance du dialogue social

L'article 15 du [Document politique de l'Internationale de l'Education sur les droits humains et syndicaux](#), adopté en 2015 par le 7e Congrès mondial de l'IE, souligne l'importance du dialogue social pour aborder les thématiques de la profession enseignante :

Les syndicats d'enseignant·e·s représentent les personnels dans le dialogue social avec les autorités éducatives (publiques ou privées). Les syndicats d'enseignant·e·s poursuivent plusieurs objectifs à travers un dialogue social constructif: la réalisation du droit humain à l'éducation en exigeant un enseignement public gratuit de qualité pour tou·te·s ; la participation des enseignant·e·s et des personnels de soutien dans les processus de réforme de l'éducation ; la promotion et la défense des droits démocratiques fondamentaux, des intérêts professionnels et des conditions de travail décentes des personnels ; et le respect des droits syndicaux fondamentaux à la liberté syndicale et de négociation collective par l'application pleine et entière des normes fondamentales du travail de l'OIT. Les conventions collectives doivent être respectées par les employeurs.

Le dialogue social a un rôle crucial à jouer dans la conception de politiques visant à promouvoir l'état de droit, la démocratie, la justice sociale et l'équité. Il est crucial pour la gouvernance démocratique et peut être un moteur de résilience économique et sociale, de stabilité et de développement inclusif. Le dialogue social favorise la participation démocratique au processus d'élaboration des politiques des personnes les plus directement concernées, ce qui permet de renforcer l'appropriation et l'engagement à l'égard des politiques convenues. En temps de crise, lorsque les enjeux sont si importants, cette participation est d'autant plus cruciale.

Lorsque les syndicats sont confrontés à des violations de leurs droits, l'objectif premier de l'Internationale de l'Education a toujours été de promouvoir ou de restaurer le dialogue social entre les autorités éducatives et les enseignant·e·s et leurs organisations représentatives.

Instruments internationaux

Les normes internationales du travail adoptées par l'OIT fixent les normes/principes de la liberté syndicale et de la négociation collective au niveau international. Elles sont conçues pour être appliquées dans tous les contextes nationaux par le biais de la législation et des pratiques pertinentes.

Citons quatre conventions importantes de l'Organisation internationale du travail en matière de relations de travail et de dialogue social :

- [La Convention 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical](#) énonce les principes fondamentaux de la liberté syndicale et de l'indépendance dans la formation d'organisations représentatives.
- [La Convention 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective](#) fournit des orientations supplémentaires sur le droit fondamental de former des organisations indépendantes et sur la négociation collective.
- [La Convention 151 sur les relations de travail](#) couvre les secteurs des services publics et elle est pertinente pour le secteur de l'éducation.
- [La Convention 154 sur la négociation collective](#) définit et appelle à la promotion de la négociation collective dans tous les secteurs, y compris les services publics.
- [La Recommandation OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant et la Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur](#) offrent de nombreuses recommandations pour la participation des enseignant·e·s aux décisions éducatives par la consultation et la négociation avec les autorités éducatives.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

« Les traitements et les conditions de travail des enseignant·e·s devraient être déterminés par la voie de négociations entre les organisations d'enseignant·e·s et les employeurs ». (VIII.82). Recommandation 1966

« Le personnel enseignant de l'enseignement supérieur devrait jouir du droit à la liberté syndicale et l'exercice de ce droit devrait être activement encouragé. La négociation collective ou toute procédure équivalente devrait être encouragée conformément aux normes établies par l'Organisation internationale du travail (OIT) ... » (IX.E.52). Recommandation 1997

Il existe des mécanismes de contrôle internationaux pour rendre les pays responsables lorsqu'ils ne respectent pas les droits humains garantis dans les instruments internationaux et régionaux dont ils sont signataires. L'Internationale de l'Education peut aider ses affiliés à faire un meilleur usage de ces mécanismes. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le [Manuel de l'Internationale de l'Education sur les droits syndicaux](#).

Dialogue politique

Le dialogue politique est essentiel à l'élaboration efficace de politiques en matière d'éducation.

Dans son sens le plus large, le dialogue politique dans le domaine de l'éducation se réfère à la consultation et à la discussion sur les questions politiques entre le gouvernement et les multiples acteurs de l'éducation telles que les représentations des enseignants, des élèves et la société civile. Le dialogue politique démocratise et renforce la légitimité du processus d'élaboration des politiques.

Le dialogue politique entre les gouvernements et les syndicats de l'éducation est crucial, car la compréhension et le soutien des personnels aux politiques éducatives sont nécessaires à la réussite de la mise en œuvre des réformes politiques. Lorsque les enseignant·e·s sont en désaccord avec certaines politiques éducatives, la réforme a peu de chances de réussir, car les enseignant·e·s sont des acteurs clés de leur mise en œuvre.

Le dialogue politique entre les gouvernements et les syndicats est également essentiel pour améliorer la qualité des politiques elles-mêmes. En effet, les enseignant·e·s ont l'expertise professionnelle nécessaire pour concevoir des politiques efficaces visant à soutenir l'apprentissage des élèves et à permettre une éducation de qualité pour toutes et tous. Les enseignant·e·s sont les mieux placés pour identifier les problèmes politiques et proposer des solutions appropriées, car ils et elles « mettent en œuvre » les politiques éducatives sur le terrain, chaque jour, dans les institutions partout dans le pays. Ce sont les enseignant·e·s qui comprendront le mieux quelles politiques spécifiques fonctionneront le mieux, où, pour qui et dans quelles conditions.

Pour que le dialogue politique soit le plus efficace possible, les syndicats doivent être impliqués à chaque étape du processus politique. Ce principe est reconnu par tous les gouvernements signataires de la [Déclaration d'Incheon – Le Cadre d'action pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable](#). Elle souligne que les enseignant·e·s devraient être impliqué·e·s à tous les stades de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique de l'éducation. Cependant, dans de nombreux pays, les enseignant·e·s signalent qu'ils et elles ne sont pas suffisamment impliqués dans le dialogue politique. Trop souvent, les enseignant·e·s ne sont pas inclus dans la planification des politiques ou sont consultés bien trop tard dans le processus d'élaboration des politiques. Un dialogue politique efficace nécessite un partage d'informations en temps utile et une discussion ouverte sur les différentes alternatives politiques.

Le dialogue politique se réfère au dialogue sur une série de questions professionnelles (politique des enseignant·e·s) mais aussi sur des questions politiques plus larges liées à l'éducation et à l'apprentissage des élèves. Dans le cadre de la COVID-19, de nombreux syndicats s'engagent en élaborant de manière proactive des politiques et en présentant à leurs gouvernements des propositions sur une série de questions. Ces dernières vont de la manière de rouvrir les établissements en toute sécurité aux programmes d'études, en passant par la gestion de la charge de travail et les évaluations des élèves pendant et après la pandémie.

Pour que les propositions des syndicats soient légitimes, elles doivent être soutenues par les membres et militants syndicaux. Pendant la pandémie, certains syndicats ont mené des enquêtes auprès de leurs membres ou ont organisé des réunions virtuelles pour inciter les membres à élaborer une politique d'urgence. D'autres ont élaboré des propositions fondées sur la recherche ou en collaboration avec des expert·e·s (par exemple des chercheur·euse·s en éducation ou des praticien·ne·s de la santé).

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**



Exemples de bonnes pratiques des syndicats de l'éducation pendant la crise de la COVID-19

Les organisations membres de l'Internationale de l'Education s'engagent à protéger les emplois et les droits de leurs membres par le biais du dialogue social et politique. Dans les pays où celui-ci est bien ancré, les syndicats d'enseignant·e·s ont travaillé ensemble dès que les implications de la réponse du gouvernement à l'urgence sanitaire pour le secteur de l'éducation sont devenues claires. Dans d'autres pays, les organisations membres de l'Internationale de l'Education indiquent qu'elles se sont engagées dans un dialogue social et ont poussé pour minimiser l'impact des fermetures sur les personnels. Comme les gouvernements ont pris des mesures pour assurer la continuité de l'enseignement pendant l'urgence de la COVID-19, [les syndicats d'enseignant·e·s ont été rapides](#) pour agir dans l'intérêt de leurs membres et des travailleur·euse·s de l'éducation en général, et pour le bien commun.

Voici quelques exemples de stratégies et d'actions de différents syndicats de l'éducation pour faire face à la crise actuelle.

Afrique

- **Zimbabwe :**

Le gouvernement du Zimbabwe a annoncé que les écoles rouvriraient dans un premier temps pour les examens à la fin du mois de juin et plus progressivement dans les semaines suivantes malgré le risque de propagation des infections liées à la COVID-19. [Les syndicats d'enseignant·e·s ont jugé que la réouverture des écoles était dangereuse et prématurée et a exigé un dialogue social afin de préparer une réouverture en toute sécurité.](#)

Toutefois, en l'absence de coopération du gouvernement, les deux plus grands syndicats d'enseignant·e·s, ZIMTA et PTUZ, membres de l'Internationale de l'Education, rejoints par plusieurs petits syndicats ont assigné le gouvernement en justice. La Cour s'est prononcée en faveur des syndicats. Le gouvernement a déclaré qu'il se conformera à la décision rendue et respectera le délai fixé par la Cour suprême.

Pays arabes

- **Bahreïn :**

Pendant la crise de la COVID-19, la *Bahrain Teachers' Association* (BTA) s'est attachée à préserver la santé et la sécurité des communautés scolaires et à veiller à ce que les élèves reçoivent un enseignement en ligne sans discrimination. Alors qu'au départ, les enseignant·e·s devaient venir dans les écoles pour enseigner à distance, grâce à des alliances stratégiques avec la société civile et des députés, la BTA a réussi à **obtenir le droit pour tou·te·s les enseignant·e·s de travailler à domicile**. La BTA a également présenté des propositions détaillées concernant la prochaine réouverture des écoles et des établissements scolaires.

Asie/Pacifique

- **Australie :**

Après un débat animé entre les autorités et les syndicats sur la réouverture en toute sécurité des écoles et des établissements scolaires en Nouvelle-Galles du Sud, la *New South Wales Teachers Federation* a réussi à mobiliser un soutien massif du public pour les enseignant·e·s qui retournent à l'école pour le début de la deuxième période. **Des célébrités et des parents ont exprimé sur Twitter leur gratitude envers les enseignant·e·s, avec le #TeachersRock** sur la plateforme des médias sociaux en quelques heures.

Europe

- **Danemark :**

Le Danemark promeut depuis longue date le dialogue social et politique et un niveau élevé de confiance s'est installé entre le gouvernement et les éducateur·rice·s et leurs syndicats. Bien que les syndicats n'aient pas été consultés avant la fermeture des écoles, le DLF, une organisation membre de l'Internationale de l'Éducation, a eu sa première discussion avec le ministère pour clarifier l'enseignement dit d'urgence le premier jour du confinement. La **législation régissant l'enseignement d'urgence** a été élaborée en concertation avec le syndicat et adoptée moins d'une semaine après la fermeture des écoles. **Des négociations détaillées entre le ministre de l'éducation,**

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

les autorités sanitaires et les syndicats d'enseignant·e·s ont également eu lieu pour s'assurer que tout le monde était à l'aise avec les mesures de sécurité mises en place pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires. Cela a permis une transition en douceur pour le retour à l'éducation en présentiel le 15 avril.

- **Italie :**

En Italie, les organisations membres de l'IE ont mobilisé le personnel enseignant en ligne par le biais de plus de 200 rassemblements contre l'absence de négociations sur l'emploi et les conditions de travail pendant la pandémie et en vue de la réouverture. Les échanges en ligne ont réuni environ 400 000 travailleur·euse·s de l'éducation, dans une manifestation d'unité, de solidarité et de cohésion de la communauté éducative en situation d'urgence.

Amérique latine

- **Argentine :**

Le gouvernement argentin et la CTERA, une organisation membre de l'Internationale de l'Education, ont signé un important accord paritaire pour réévaluer le travail éducatif pendant le confinement et mettre fin à la surcharge de travail causée par le télétravail. L'accord propose pour la première fois une définition du droit à la déconnexion et reconnaît que le travail virtuel a considérablement modifié les horaires de travail, les possibilités de repos et le respect de la vie privée des enseignants. L'accord exige du ministère de l'Education d'investir dans la distribution de matériel technologique pour l'enseignement à distance.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Canada :**

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a fermement demandé au Gouvernement du Québec de s'engager pleinement dans le dialogue social et de réagir aux solutions mises en avant par les syndicalistes, des propositions visant à stopper les mesures d'austérité financière, améliorer les conditions de travail des fonctionnaires, et ainsi renforcer les services publics de la province canadienne, et notamment l'enseignement. Face à l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le processus de négociation, plusieurs fédérations de la CSQ ont déposé une demande de médiation

auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité. Au terme de ce processus de médiation, les organisations syndicales obtiendront alors le droit d'avoir recours à des moyens de pression plus lourds, dont le recours à la grève.

- **Sainte-Lucie :**

Le *St Lucia Teachers' Union* a rejeté la demande du gouvernement de décider sur la proposition de réouverture des écoles pour plusieurs classes. Après avoir organisé plusieurs réunions d'urgence, le syndicat avait convenu qu'il était impossible de prendre une décision sans disposer d'informations suffisantes. En conséquence, le syndicat a présenté au gouvernement 25 questions spécifiques sur les modalités de reprise de l'enseignement dans les établissements. Les questions portaient sur des sujets tels que le ratio d'élèves, la conduite des examens et l'accès aux équipements de protection, entre autres. Dans sa lettre au gouvernement, le syndicat s'est engagé à communiquer sa position sur la réouverture des écoles après avoir obtenu la réponse du gouvernement.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Observations finales

La crise de la COVID-19 a prouvé l'importance d'un dialogue social et politique institutionnalisé afin de garantir un flux d'informations fiables, la confiance et la participation efficace du personnel enseignant aux décisions qui le concernent. Dans les pays qui n'ont pas de dialogue social, il est toujours important d'entamer un dialogue et de faire des propositions sur la manière dont les différentes étapes de la crise peuvent être traitées dans le secteur de l'éducation. De nombreuses organisations membres de l'Internationale de l'Education ont fait exactement cela et continueront à le faire après la pandémie.

Dans sa note de synthèse sur [le rôle central du dialogue social pour faire face à la crise de la COVID-19](#), l'OIT a publié des conclusions préliminaires sur l'importance du dialogue social pour faire face à la crise actuelle :

- Bien qu'il n'y ait pas de dialogue de « taille unique », toutes les formes et tous les niveaux de dialogue social seront cruciaux dans la période actuelle et à venir.
- Il est essentiel d'entamer le processus de dialogue social le plus tôt possible afin de maximiser son impact, et les partenaires sociaux doivent être impliqués à tous les stades des réponses à la crise.
- L'engagement des autorités de l'Etat au plus haut niveau dans le dialogue social tripartite avec les partenaires sociaux renforce la crédibilité du processus.
- Etant donné la connaissance approfondie des partenaires sociaux des besoins et des réalités des entreprises et des travailleur·euse·s, leur participation effective à la prise de décision peut conduire à l'adoption de mesures préventives bien ciblées et efficaces.
- Les partenaires sociaux jouent un rôle crucial en soutenant et en conseillant les employeur·euse·s et les travailleur·euse·s sur la meilleure façon d'affronter et d'atténuer les effets de la crise.
- Le dialogue social devrait aborder en priorité les besoins de protection des plus vulnérables.
- La crise donne l'occasion de surmonter les obstacles au dialogue social du passé. Les institutions du dialogue social peuvent être réactivées lorsqu'elles sont devenues inactives.
- La technologie moderne peut être utilisée pour faciliter les consultations virtuelles entre le gouvernement et les partenaires sociaux.
- Il faut veiller à éviter toute action susceptible de saper la confiance et la cohésion qui se sont établies entre les gouvernements et les partenaires sociaux au début de la crise.

La rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Dr Koumbou Boly Barry, a souligné le rôle crucial d'un dialogue social efficace pour faire face à la crise actuelle. [Elle a fait la recommandation suivante aux gouvernements et aux partenaires sociaux](#) :

De bonnes relations et une confiance mutuelle entre les gouvernements, les enseignantes, les associations et les syndicats d'enseignant·e·s et d'autres personnels de l'éducation, ainsi que les parents et les communautés, devraient être établies, tant au niveau national que local. Des lignes de dialogue permanentes devraient fonctionner à tous les stades de la crise afin de veiller à ce que les mesures adoptées soient adéquates, efficaces et acceptables pour chacun. La réouverture des écoles doit être entreprise en coopération avec les enseignant·e·s et les associations et syndicats d'enseignant·e·s.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Lectures et ressources complémentaires

Enquête de l'IE sur les réponses des organisations membres aux fermetures liées à la COVID-19

Document politique de l'IE sur les droits humains et syndicaux

Manuel de l'Internationale de l'Education sur les droits syndicaux (une nouvelle édition est en cours de rédaction et sera disponible plus tard dans l'année).

Note de synthèse de l'OIT sur la COVID-19. Axe 4: S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.

Note de synthèse de l'OIT: le rôle central du dialogue social pour faire face à la crise du COVID-19.

NORMLEX DE L'OIT (Base de données de l'OIT sur les normes internationales du travail)

Manuel de l'OIT sur les bonnes pratiques en matière de ressources humaines dans l'enseignement

Droit à l'éducation : impact de la crise de la COVID-19 sur le droit à l'éducation ; préoccupations, défis et opportunités (Rapport de la rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation)

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

02 / PILIER 2

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES

Un accord et des instructions claires existent concernant les mesures d'hygiène à mettre en place pour garantir la sécurité et la santé des enfants, des élèves et des effectifs, et les mesures préventives pour contenir la propagation du virus. Toutes les écoles et établissements scolaires disposent de moyens pour garantir et maintenir des pratiques renforcées en matière d'hygiène et de nettoyage, et l'ensemble du personnel est informé et formé pour pouvoir respecter les nouvelles directives. Les travailleurs et travailleuses de l'éducation ont un accès garanti à des équipements de protection individuelle si nécessaire, et les autorités publiques doivent prévoir des fonds et des effectifs supplémentaires pour répondre aux exigences en matière de santé et de sécurité. Par ailleurs, la situation du personnel, des élèves et des familles vulnérables ou à risques doit être prise en compte.

ALLER À
Introduction

ALLER À
Pilier 1: Dialogue

ALLER À
Pilier 2: Santé

ALLER À
Pilier 3: Équité

ALLER À
Pilier 4: Bien-être

ALLER À
Pilier 5: Confiance

Introduction

Garantir la santé et la sécurité des communautés éducatives est une préoccupation urgente qui est actuellement au cœur du travail des gouvernements et des syndicats d'enseignant·e·s alors que les pays cherchent à rouvrir les écoles dans le contexte de la pandémie.

Une approche globale de l'école et de la communauté est clairement nécessaire pour que les établissements scolaires puissent rouvrir en toute sécurité. Les gouvernements et les employeur·euse·s doivent remplir leurs obligations afin de garantir la santé et la sécurité au travail; l'approche politique adoptée doit être élaborée avec les personnels de l'éducation et leurs syndicats en consultation avec d'autres acteurs tels que les parents et les élèves. Les communautés éducatives doivent être bien informées afin de pouvoir jouer leur rôle dans l'atténuation des risques sanitaires lors de la réouverture des établissements. Si les gouvernements et les employeur·euse·s ne prennent pas leurs responsabilités, les syndicats interviennent, élaborent des propositions et prennent différentes mesures permettant de veiller à la sécurité et la santé des communautés éducatives.

Ce document évolutif fournit des exemples, des politiques et des ressources utiles pour cette section des [Directives de l'Internationale de l'Education pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires](#). Des exemples de mesures politiques prises par les gouvernements sont partagés, ainsi que des propositions et actions syndicales prises pour assurer la santé et la sécurité dans les communautés éducatives. Veuillez noter que le bien-être physique et émotionnel des personnes est traité dans le pilier 4.

Politique de l'Internationale de l'Education en matière de santé et de sécurité

Résolutions et documents politiques

Le deuxième Congrès mondial de l'Internationale de l'Education a adopté en 1998 une résolution sur la [Promotion de la santé et l'éducation à la santé à l'école](#). La résolution reste très pertinente dans le contexte actuel. Elle exprime sa profonde inquiétude face à l'expansion rapide des maladies infectieuses et transmissibles et appelle les syndicats d'enseignant·e·s à prendre des mesures pour améliorer les politiques de santé scolaire.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Le [Document politique de l'IE sur les droits humains et syndicaux](#) (2015) souligne que :

*Tout·e·s les travailleur·euse·s de l'éducation ont **droit à un environnement de travail sain et sûr**. Cela inclut, mais n'est pas limité à, un nombre raisonnable d'élèves par classe et l'accès à des procédures de sécurité et de santé. (para. 29)*

Le document politique reconnaît que :

*Les conditions physiques d'apprentissage ont un impact direct sur la qualité de l'éducation et sur le bien-être et la santé des élèves et du personnel... Les bâtiments et installations doivent également procurer un sentiment de sécurité et de **protection aux élèves et au personnel contre tout dommage physique**. (para. 35)*

Le [document politique de l'IE sur l'éducation](#) (2011) indique que :

*Les systèmes éducatifs doivent... être plus sensibilisés à propos de la façon dont ils contribuent à la santé des élèves. Ils doivent promouvoir la sensibilisation à la santé et les aptitudes de la vie courante qui permettent aux élèves d'être plus responsables de leur propre santé, ainsi que de la santé des autres autour d'eux... **Les programmes scolaires doivent inclure des programmes suggérant des moyens d'améliorer l'hygiène personnelle**. (para. 51)*

Politique du CSEE en matière de santé et de sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail est une priorité de la région européenne de l'IE. Le CSEE a [une approche holistique de la santé et de la sécurité au travail](#) en faisant valoir que la sécurité et le bien-être des personnels sont une condition préalable à un enseignement de qualité. Il souligne également les liens entre des lieux de travail sûrs et sains et des conditions de travail décentes, ainsi que l'impact négatif des crises économiques et des mesures d'austérité.

L'Internationale de l'Education - Promouvoir la santé à l'école dans le cadre d'un partenariat mondial intersectoriel

L'Internationale de l'Education est membre du [Réseau FRESH](#) (écoles, agences et systèmes pour la résilience, l'équité, la sécurité et la santé). Ce réseau comprend des agences des Nations Unies et des organisations mondiales, des donateurs et des ONG concernés par la promotion de la santé en milieu scolaire. Le «cadre FRESH» appelle à des initiatives qui soutiennent la santé et le développement des élèves, notamment un environnement physique sûr, sanitaire et sain pour l'apprentissage.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

La Politique de l'Internationale de l'Éducation en matière de santé et de sécurité pendant la COVID-19

Les gouvernements nationaux doivent assurer la protection des travailleur·euse·s de l'éducation au moyen de mesures de santé publique éprouvées, lors de la transition de retour à l'école. Dans un [blog du 16 juin 2020](#), le Secrétaire général de l'IE, David Edwards, a souligné que :

- les enseignant·e·s et les personnels de soutien dans l'éducation sont indispensables dans la lutte contre la pandémie et doivent être traité·e·s comme des travailleur·euse·s essentiel·le·s de première ligne, **prioritaires en termes d'accès aux soins de santé, notamment vis-à-vis des tests de dépistage au virus et du vaccin, lorsqu'il sera disponible;**
- il est impératif que les gouvernements **communiquent en toute transparence et de manière continue** sur leurs projets de réouverture des établissements scolaires, ainsi que sur l'étendue du lien entre les réouvertures et les conseils d'expert·e·s en matière de santé;
- **un dialogue social et politique continu avec les éducateur·rice·s** et leurs syndicats constitue la pierre angulaire de toute stratégie efficace en matière d'éducation, en vue d'évaluer les besoins et de définir les mesures sanitaires et sécuritaires à destination des élèves et du personnel. Il est primordial de disposer d'un **accord et d'informations précises concernant les mesures d'hygiène** à mettre en place pour garantir la sécurité et la santé des enfants, des élèves et des effectifs, ainsi que les mesures préventives pour contenir la propagation du virus;
- une **structure de soutien doit être mise en place pour l'ensemble des élèves et du personnel vulnérables**, y compris des systèmes destinés à soutenir le bien-être et la santé mentale des enfants, des élèves et du personnel enseignant.

Ces quatre appels font écho à ceux de nombreuses organisations membres de l'Internationale de l'Éducation à travers le monde.

Les revendications des régions de l'IE à la COVID-19 sur la santé et la sécurité

Le [CSEE demande des mesures coordonnées et rationnelles](#) pour protéger le personnel enseignant et les élèves, et exige que les mesures préventives prises par les gouvernements soient adoptées de manière transparente et en coopération avec les représentant·e·s des personnels.

Le [Comité régional africain de l'Internationale de l'Education](#) a appelé les gouvernements à veiller à ce que de l'eau potable soit à disposition dans les écoles et que les travailleur·euse·s de l'éducation et les élèves reçoivent des équipements de protection et des informations sur les conduites d'urgence.

Politiques de santé et sécurité du Conseil des Global Unions

Le Conseil des Global Unions (CGU) revendique la reconnaissance de la COVID-19 en tant que risque professionnel tel que défini dans la [Convention sur les risques biologiques](#) (Convention 167 de l'OIT) et que la [Convention sur la santé et la sécurité au travail](#) (Convention 155 de l'OIT) soit reconnue comme l'une des conventions fondamentales de l'OIT. Une [déclaration du CGU du 12 mars 2020](#) soulignait que « Des dispositions spéciales doivent être prises pour étendre immédiatement les droits aux congés maladie aux travailleur·euse·s qui n'y ont pas droit, améliorer les dispositions existantes dans ce domaine et faire en sorte que les conditions et autres modalités de travail puissent assurer leur protection ».

Comment rouvrir en toute sécurité? Les lacunes dans la recherche et les approches politiques

En mai 2020, l'université Johns Hopkins a publié le rapport [Filling in the Blanks: National Research Needs to Guide Decisions about Reopening Schools in the United States](#), qui souligne le besoin urgent pour les gouvernements d'investir dans la recherche afin de disposer de meilleures données pour éclairer les décisions relatives à la réouverture des écoles.

Les lacunes de la recherche

Le rapport souligne un besoin de recherche financée par des fonds publics dans les domaines suivants :

- **Etudes épidémiologiques et de transmission** : des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer le risque d'infection dans les écoles et pour déterminer si les enfants peuvent transmettre le virus à d'autres personnes ;
- **Données empiriques sur les conséquences de la réouverture des écoles** : la collecte de données pour des études de cas et des études de cohorte est nécessaire pour déterminer si certaines communautés scolaires sont plus à risque que d'autres ;

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- **Données sur les décisions prises et les conséquences en matière d'inégalité :** des données doivent être collectées afin de déterminer l'impact de la non réouverture des écoles sur la santé et la sécurité des élèves. Le fait de maintenir les écoles fermées peut avoir des conséquences négatives non liées à l'infection sur la santé et la sécurité étant donné le rôle que jouent les écoles dans des domaines tels que :
 - **La détection des abus et de la violence envers les enfants ;**
 - **La fourniture de soins médicaux ;** et
 - **La fourniture de repas scolaires :** le Programme alimentaire mondial (PAM) [estime](#) qu'environ 346 millions d'enfants dans le monde manquent les repas prévus dans les temps scolaires à cause de la fermeture des écoles du fait de la COVID-19.

Le rapport recommande aux gouvernements de mettre en place des groupes consultatifs nationaux chargés d'examiner régulièrement les données disponibles et de donner des conseils sur les politiques à mener. Les groupes consultatifs devraient être composés d'expert·e·s intersectoriel·le·s, notamment de professionnel·le·s de la médecine pédiatrique, d'expert·e·s en santé publique et de chercheur·euse·s en éducation.

Les modalités de réouverture

Parmi les différentes modalités de réouverture des écoles décrites par le rapport de l'université John Hopkins, nous pouvons citer :

- **Approches d'apprentissage mixte par étapes :** l'apprentissage à distance et en présentiel, par exemple en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie et aux Pays-Bas.
- **Cours en présentiel ciblant certains groupes :** les élèves vulnérables et/ou les enfants de personnes dans des métiers dits essentiels, par exemple dans le Queensland et Victoria en Australie ; et pour les élèves ayant des besoins spéciaux d'enseignement aux Pays-Bas et au Danemark. Au Royaume-Uni, les écoles sont restées ouvertes pour ces élèves même lorsqu'elles étaient fermées pour l'ensemble des autres étudiants.
- **Les cours et les activités en présentiel pour des groupes d'âge spécifiques :**
 - Priorité aux **enfants les plus âgés** (examen et conditions d'obtention du diplôme), par exemple en Allemagne. En outre, de nombreux pays d'Afrique, comme le Ghana, le Kenya, le Togo, le Liberia, le Cameroun et le Burkina Faso ont opté pour une réouverture progressive, en commençant par les classes devant passer des examens.
 - Priorité aux **enfants plus jeunes**, par exemple en France, au Danemark, en Islande et aux Pays-Bas.

- **Classes en présentiel avec l'option volontaire de poursuivre l'enseignement à distance** par exemple, quelques Etats en Australie, en Suède et en Uruguay. Dans de nombreux pays, la fréquentation des établissements scolaires rouverts reste volontaire.

Mesures d'atténuation des interactions personnelles

- L'Université John Hopkins a identifié de **multiples mesures pour atténuer les risques** lors de la réouverture des écoles, notamment :
 - Garder une distanciation physique
 - Réduire le nombre de contacts potentiels
 - Eviter les mélanges entre groupes
 - Ventiler plus souvent
 - Renforcer les mesures d'hygiène et de nettoyage
 - Suivre la santé du personnel et des élèves pour une identification et un isolement précoces
 - Réduire l'accès aux surfaces d'usage fréquent
 - Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI)

En outre, de nombreux pays ont développé :

- **Des protocoles** sur ce qu'il faut faire lorsqu'il y a un ou plusieurs cas dans une école ;
- **Des mesures spéciales pour le personnel et les élèves à haut risque** : élaboration d'une politique visant à accueillir le personnel et les élèves à haut risque ou qui vivent avec une personne appartenant à un groupe à haut risque (par exemple en leur donnant la possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage à distance). Les définitions des « groupes/individus à haut risque » varient et peuvent être basées sur l'âge, le fait d'avoir un système immunitaire affaibli ou l'auto-identification.



Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance



Exemples de mesures de réouverture

Cette section fournit quelques exemples de politiques adoptées dans le monde afin de garantir la réouverture en toute sécurité des établissements scolaires, y compris des mesures d'atténuation, des protocoles en cas d'infection et des mesures spéciales pour les personnes à haut risque.

Afrique

- **Bénin**

Les écoles ont rouvert au Bénin en mai après six semaines de fermeture et suite aux plans du gouvernement d'[effectuer des tests de masse sur les enseignant·e·s](#) et de fournir des masques aux élèves. Les syndicats d'enseignant·e·s ont cependant déclaré que les écoles avaient ouvert alors que les tests étaient encore en nombre insuffisant.

- **Ghana**

La décision de rouvrir les universités le 15 juin a été prise après la diffusion de la consultation des syndicats d'enseignant·e·s à la télévision. [La mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques](#) comprenait : un nombre limité d'élèves (environ la moitié de la population étudiante normale) ; [la fumigation et la désinfection](#) avant la réouverture ; et la fourniture de masques faciaux réutilisables pour chaque élève, enseignant·e et membre du personnel de soutien par le ministère de l'Éducation.

- **Afrique du Sud**

L'Afrique du Sud a opté pour une réouverture progressive des écoles. La plupart des écoles ont rouvert le 8 juin, mais certaines ont dû retarder parce qu'elles ne respectaient pas les règles de sécurité. [Les mesures mises en œuvre](#) pour permettre la réouverture des écoles en toute sécurité comprenaient : la fourniture d'eau et d'installations sanitaires d'urgence, y compris des toilettes mobiles, la fourniture d'équipements de protection individuelle et des classes supplémentaires.

Asie/Pacifique

- **Australie**

En Australie, les politiques en matière de réouverture des écoles diffèrent d'un Etat à l'autre en raison du système fédéral australien.

- En Nouvelle-Galles du Sud, toutes les écoles ont repris l'apprentissage à temps plein sur le campus, en ayant mis en place tant [les mesures de santé et de sécurité](#) que [les protocoles de contrôle des infections](#). Tou·te·s les élèves sont censé·e·s aller à l'école, sauf s'il·elle·s ont un problème médical ou s'il·elle·s se sentent mal. Les élèves ne suivent pas de strictes distances physiques, mais respectent des pratiques d'hygiène simples telles que :
 - se laver régulièrement les mains
 - éviter de partager des boissons ou de la nourriture
 - tousser ou éternuer dans le coude, ou dans un mouchoir qui doit être jeté immédiatement
 - remplir les bouteilles d'eau à l'aide des fontaines à eau plutôt que d'utiliser directement les fontaines.

Toutes les écoles ont reçu des fournitures de nettoyage et d'entretien supplémentaires. Les adultes (enseignant·e·s, personnel de soutien et parents) doivent maintenir une distance physique de 1,5 m. Le protocole pour les cas de COVID-19 comprend :

- L'identification des contacts proches d'un cas confirmé. Dans certains cas, cela peut nécessiter la fermeture de l'école jusqu'à ce que la procédure de recherche des contacts soit terminée ;
 - La communication aux parents pour les informer si leur enfant a été en contact proche avec un cas confirmé ;
 - Un nettoyage approfondi de l'école pour s'assurer que l'environnement est propre et sûr avant que l'école ne reprenne l'apprentissage en présentiel.
- **Nouvelle-Zélande**
En Nouvelle-Zélande, une réponse rapide du gouvernement a permis d'éradiquer presque entièrement la COVID-19, et les écoles fonctionnent désormais sans qu'il soit nécessaire de prendre des mesures d'atténuation de la transmission. Toutefois, certaines mesures méritent d'être soulignées :
 - Avant la COVID-19, le ministère de l'Éducation avait déjà défini des [Lignes directrices pour la planification en cas de pandémie](#) (développées en 2009 et 2011) pour le secteur de l'éducation ;
 - Le ministère de l'Éducation a fourni des vaccinations gratuites contre la grippe pour le personnel enseignant.

Un [protocole](#) a été mis en place dans le cas d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 dans une école.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

- **Taiwan**

À Taiwan, les écoles n'ont jamais officiellement fermé mais ont rouvert le 25 février après avoir prolongé les vacances d'hiver de 10 jours. Les universités ont rouvert leurs portes le 2 mars. Des mesures rapides ont été prises avant la réouverture pour mettre en place des mesures d'atténuation, notamment la désinfection des salles de classe, la distribution de fournitures médicales et la mise en place de directives pour les écoles où des cas ont été confirmés. Les écoles ont commencé à effectuer des vérifications de température et certains sports ont été temporairement suspendus pour éviter tout contact corporel.

Les lignes directrices en présence de cas confirmés :

Pour le niveau K-9 (éducation primaire) :

- Si l'on confirme qu'une personne dans une classe, que ce soit un·e élève ou un·e enseignant·e a la COVID-19, la classe sera suspendue pendant 14 jours.
- Si 2 ou plusieurs cas sont confirmés dans une école, celle-ci sera fermée pendant 14 jours.
- Si un tiers des écoles d'une ville ou d'un district sont fermées à cause du virus, toutes les autres le seront également dans cette zone.

Pour les enfants à partir du niveau K9 (lycées, collèges et universités) :

- Si l'on confirme dans une classe qu'une personne (élève ou enseignant·e) a la COVID-19, l'école sera fermée pendant 14 jours.

- **Corée du Sud**

En Corée du Sud, certaines écoles ont rouvert mais ont ensuite fermé, tandis que d'autres étaient sur le point de rouvrir mais sont restées **fermées** car il y a eu une deuxième vague d'infections. En tout, 838 écoles sont revenues sur leur décision de rouvrir et ont continué à dispenser un enseignement à distance.

D'autres écoles ont rouvert leurs portes en prenant des précautions telles que la vérification de la température, les masques faciaux et la distanciation physique, ainsi que des cloisons en plastique entre les bureaux.

Europe

- **Pays-Bas**

Aux Pays-Bas, **une école à La Haye, De Springbok a fermé à nouveau** après qu'un enseignant ait été testé positif au virus de la COVID-19.

Amérique latine

• Uruguay

Le gouvernement a choisi de commencer par une réouverture partielle, à savoir les écoles sont ouvertes trois heures par jour, quatre jours par semaine, et le mercredi sert au nettoyage et à la désinfection de l'école. La participation est volontaire. Les directives du ministère de l'Éducation pour la protection des fonctionnaires lors de la réouverture des écoles comportent 17 éléments essentiels, dont notamment :

- un protocole pour les personnes vulnérables (à savoir celles qui ont des problèmes de santé ou qui ont plus de 60 ans) ;
- la fourniture d'un vaccin contre la grippe pour le personnel enseignant, les élèves de moins de 5 ans et les élèves plus âgés ayant des problèmes de santé ;
- le dépistage du personnel enseignant dans les villes et les régions où le virus a été détecté ;
- le port obligatoire de masques sur le chemin du travail et au travail, prévu pour le personnel ;
- les exigences en matière d'hygiène et de nettoyage, entre autres.

Une politique élaborée par les syndicats pour une réouverture en toute sécurité

De nombreux syndicats ont élaboré leurs propres directives politiques pour assurer la sécurité du personnel et des élèves lors de la réouverture des écoles. Cette section donne un aperçu de certains des travaux réalisés par les multiples organisations membres de l'Internationale de l'Éducation à travers le monde pour prendre la tête du mouvement en formulant des propositions de politiques. Celles-ci sont souvent établies en collaboration avec d'autres, en s'appuyant sur des expert·e·s de la santé ou sous forme de propositions conjointes avec d'autres syndicats du secteur de l'éducation et de secteurs différents. Les propositions sont utilisées dans le cadre du dialogue social avec le gouvernement ou mises à la disposition des représentants et des membres des syndicats pour qu'ils les utilisent au niveau de l'école, de la localité ou du district pour exiger la sécurité au travail.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Afrique

- **Ouganda**

Le *Uganda National Teachers' Union* (UNATU) a demandé que des **conditions minimales de sécurité soient respectées** avant la réouverture des écoles, notamment : vérifier la température, assurer l'approvisionnement en eau dans toutes les écoles, la disponibilité de professionnels de la santé à temps plein dans toutes les écoles, la disponibilité de moyens de transport fiables pour faire face aux urgences et aux cas suspects et l'établissement de comités de gestion de la COVID-19 dans les écoles pour répondre aux préoccupations, entre autres.

Pays arabes

- **Bahreïn**

La *Bahrain Teachers' Association* (BTA) a proposé **7 mesures pour la réouverture en toute sécurité des écoles** et des établissements scolaires. Entre autres, elle a suggéré les mesures politiques suivantes : favoriser la distanciation physique en annulant les activités sensibles telles que les files d'attente le matin ou les sports d'équipe et en restructurant les salles de classe, les salles des professeur·e·s et des administrateur·rice·s ; fournir et déployer des mesures de protection telles que des masques, des gels pour le lavage des mains et des stérilisateurs ; et prévoir des trousse de premiers secours et des systèmes de prise de température corporelle dans les établissements scolaires.

Asie/Pacifique

- **Malaisie**

Le *National Union of the Teaching Profession* (NUTP) a préparé ses propres lignes directrices pour l'enseignement post-COVID en s'appuyant sur **une enquête d'analyse des besoins, sur les contributions d'un groupe d'experts et sur une évaluation de l'usage**, à laquelle ont participé des expertes et des administrateur·rice·s. L'enquête menée auprès des membres du NUTP, des enseignant·e·s, des administrateur·rice·s et des autres acteurs de l'éducation a montré que 97 % estimaient qu'il fallait veiller tout particulièrement à la sécurité des installations physiques, notamment à la disposition des tables et à la ventilation, et limiter la taille des classes à 35 élèves. Quarante-cinq pour cent des répondant·e·s ont convenu que les pauses devraient être mises

en œuvre à tour de rôle pour assurer l'éloignement physique à la cantine et dans les autres zones communes.

Europe

- **France**

La Fédération syndicale unitaire (FSU) et le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) **sont intervenus collectivement** pour **élaborer des protocoles** pour la réouverture des écoles.

- **Espagne**

La *Federación de Enseñanza CC.OO.* (FECCOO) a présenté **10 mesures phares** pour assurer la sécurité des élèves et des enseignant·e·s lors des examens d'entrée à l'université, passés par près de 300 000 élèves. Elle demande notamment que les centres d'examen fassent l'objet d'une évaluation des risques et ne soient utilisés que si le site remplit les conditions minimales pour garantir la santé et la sécurité de toutes les personnes concernées.

- **Royaume-Uni**

Alors que le gouvernement britannique a déclaré que la distanciation physique dans les écoles primaires n'est pas nécessaire, le *National Education Union* (NEU) estime que les écoles devraient maintenir la distanciation, car selon le syndicat, la science n'a pas encore prouvé que les enfants ne transmettent pas le virus. Par conséquent, le syndicat, en collaboration avec les syndicats multisectoriels GMB, Unison et Unite, **a élaboré une liste de contrôle pour la réouverture en toute sécurité des écoles primaires**. La liste de contrôle vise à aider les chef·fe·s d'établissement à remplir leurs obligations en matière d'évaluation des risques et à prendre des mesures pour les supprimer ou les contrôler. La liste de contrôle couvre **12 domaines phares qui sont considérés comme des conditions nécessaires à une ouverture en toute sécurité**. Il s'agit notamment d'un contrôle de la santé et de la sécurité du bâtiment, des dispositions en matière de nettoyage et d'hygiène et de la sécurité des déplacements dans l'école, entre autres.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Amérique latine

- **Chili**

Le *Colegio de Profesores de Chile* (CPC) est **en contact avec des médecins spécialistes** (en dialogue permanent avec l'Association médicale) et ils ont rencontré la Société chilienne de pédiatrie, un groupe de représentant·e·s des syndicats de la santé conseillant sur la recherche sur les enfants et les adolescent·e·s (la « *Mesa COVID-19 niños, niñas y adolescentes* ») et des épidémiologistes étrangers tels qu'Ernesto Rednik. Cette rencontre a débouché sur **l'élaboration de propositions en matière de santé et de sécurité**. Citons notamment :

- Des moyens d'hygiène personnelle doivent être disponibles, tels que des masques, des gants et du gel hydroalcoolique ;
- Une planification et des investissements adéquats sont nécessaires pour rendre les institutions sûres ;
- Chaque unité d'enseignement doit disposer d'une salle de premiers secours entièrement équipée et dotée de professionnels pour s'occuper des élèves, des enseignant·e·s et du PSE ;
- Toutes les salles de classe doivent être aménagées de manière à garantir la distanciation physique ;
- Tous les établissements scolaires doivent disposer de protocoles de gestion et d'évaluations des risques avant la réouverture.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Etats-Unis**

L'*American Federation of Teachers* (AFT) a **présenté une feuille de route pour la réouverture des écoles en toute sécurité**. Le plan prévoit de maintenir la distanciation physique jusqu'à l'observation d'une diminution du nombre de nouveaux cas durant au moins 14 jours consécutifs et de mettre en place les infrastructures nécessaires pour tester, tracer et isoler les nouveaux cas.

La *National Education Association* (NEA) a également publié **All Hands on Deck: Initial Guidance Regarding Reopening School Buildings**. Ces orientations reposent sur quatre principes de base : l'expertise en matière de santé, la voix des éducateur·rice·s, l'accès à la protection et le leadership équitable. Il est notamment demandé que tous les membres des élèves et personnels aient un accès continu et aux EPI et à d'autres fournitures de désinfection.

Action syndicale pour soutenir les réouvertures en toute sécurité

Cette section donne un aperçu de certaines actions prises directement par les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation pour améliorer la santé et la sécurité de la communauté enseignante. De nombreux syndicats ne se contentent pas d'adresser des demandes au gouvernement, ils prennent également les devants pour protéger leurs membres et les élèves lorsque la politique gouvernementale ne répond pas aux attentes.

Afrique

- **Liberia**

La *National Teachers' Association of Liberia* (NTAL) a fait don de 2 292 dollars américains en équipements de protection individuelle pour les travailleur·euse·s de l'éducation. Elle a également donné des articles tels que des seaux à robinets, des produits de nettoyage, des gels hydroalcooliques et des savons. Ce don est destiné à sensibiliser au virus, tout en exhortant tous les membres à prendre au sérieux le lavage fréquent des mains et les pratiques d'hygiène.

- **Ghana**

La *University Teachers Association of Ghana* (UTAG) a organisé un séminaire virtuel pour ses membres avant la réouverture des universités le 15 juin. Le président du syndicat a exhorté les enseignant·e·s à aider la direction à mettre en œuvre des mesures de santé et de sécurité, par exemple en veillant à ce que personne, élève ou membre du personnel, n'entre dans les salles de classe sans masque.

Asie/Pacifique

- **Indonésie**

Le *Persatuan Guru Republik Indonesia* (PGRI) a mis en place des centres de crise pour aider les enseignant·e·s dans les zones marginalisées, reculées et touchées par des conflits à combattre la COVID-19. Il a également recueilli des dons et **distribué des kits sanitaires et d'hygiène** aux communautés dans le besoin.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Équité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- **Népal**

La *Nepal Teachers' Association* a **organisé des ateliers** pour fournir aux enseignant·e·s des informations sur la COVID-19. Lors du premier atelier, début mars, les membres ont été informé·e·s sur le virus par un expert médical et ont discuté du rôle que les enseignant·e·s et les militants syndicaux·doivent jouer pour assurer la sécurité de leurs communautés.

- **Philippines**

L'*Alliance of Concerned Teachers* (ACT) a mis en place **une ligne téléphonique d'assistance** pour « exposer les graves dangers » qui menacent la vie des enseignant·e·s et des employé·e·s de l'éducation qui ont repris le travail. La ligne d'assistance « **Bantay Balik-Trabaho** » permet au personnel enseignant qui est retourné au travail de le communiquer à l'ACT et d'obtenir le soutien du syndicat s'ils ou elles ont été forcés de reprendre le travail et si leur santé a été mise en danger. En outre, France Castro, représentante du parti politique ACT Teachers Partylist a **déposé un projet de loi exigeant la présence de professionnel·le·s de la santé dans toutes les écoles.**

Europe

- **Finlande**

L'*Opetusalan Ammattijärjestö* (OAJ) trouve que les instructions du ministère de l'Education et de la Culture pour la réouverture des écoles maternelles étaient à bien des égards confuses, ouvertes à l'interprétation et difficiles à appliquer. Le syndicat a donc présenté un ensemble de **lignes directrices** visant à soutenir les représentants de la sécurité au sein du syndicat dans leur défense de la sécurité des travailleur·euse·s de l'éducation, en veillant à ce que les employeur·euse·s mettent en œuvre 9 mesures phares.

- **Malte**

Le *Malta Union of Teachers* (MUT) a **organisé des webinaires informatifs** pour ses membres, en soutenant les personnes impliquées dans des conflits ou concernées par des directives relatives à la réouverture des écoles.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- **Royaume-Uni**

Le NEU a également formulé un ensemble de conseils pour ses membres qui sont vulnérables ou qui vivent avec des personnes vulnérables. Ces recommandations permettent de s'assurer que les employeur·euse·s ont rempli leurs obligations légales de procéder à une évaluation des risques pour chaque membre du personnel et de leur situation de santé personnelle.

Dans le cadre de ses orientations et du soutien donné aux membres, la NASUWT a publié une liste de contrôle d'auto-vérification pour permettre aux membres de réfléchir à leur propre position par rapport aux projets de leurs employeur·euse·s en vue d'une plus grande ouverture des membres, ainsi qu'une liste de contrôle pour la santé et la sécurité à utiliser au moment d'envisager de rouvrir des écoles.

Amérique latine

- **Uruguay**

Les membres de la FUM-TEP ont pris des mesures pour soutenir la santé des élèves vulnérables en distribuant des plateaux repas. À ce jour, plus de 70.000 colis alimentaires ont été distribués.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Mexique**

Le *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación* (SNTE) a lancé une campagne médiatique pour sensibiliser et informer les enseignant·e·s et les communautés scolaires sur la COVID-19 et fournir des conseils pour s'adapter aux mesures de sécurité. Soucieuse de la sécurité des femmes pendant le confinement, le syndicat a fourni des informations permettant à ses membres d'accéder aux services d'aide aux victimes en cas de violences sexistes.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Impact sur les enseignant·e·s et les élèves après la réouverture des écoles

Il n'existe actuellement que des preuves émergentes de l'impact des mesures de santé et de sécurité sur le personnel et les élèves. Cependant, de nombreux syndicats ont déjà exprimé leur inquiétude sur les conditions de travail des enseignant·e·s et des personnels de soutien qui risquent d'être affectées négativement par les mesures de santé et de sécurité mises en place.

- **Pays-Bas**

L'AOb a mené une enquête auprès des enseignant·e·s du secondaire. Depuis la réouverture partielle des écoles le 2 juin, deux tiers des personnes interrogées ont déclaré qu'ils enseignaient à la fois en présentiel et en ligne et **55 % ont indiqué que leur charge de travail avait augmenté**. Par ailleurs, 62 % des enseignant·e·s interrogé·e·s pensent que les élèves ne respectent pas la règle des 1,5 mètre de distance sociale à l'école.

- **Chili**

Au Chili, les enseignant·e·s accomplissent des tâches essentielles pour soutenir les élèves vulnérables, comme la distribution de nourriture. Cependant, le syndicat a appris que certains employeur·euse·s **obligent également le personnel enseignant à demander aux employé·e·s d'aller effectuer des tâches supplémentaires non essentielles**, en violation de l'article 84 de la Loi nationale sur le travail. En réponse, le CPC a appelé à une « *Huelga Sanitaria* » (une grève sanitaire), conseillant aux enseignant·e·s de refuser d'effectuer des tâches qui mettent leur sécurité en danger.

- **Argentine**

La CTERA a indiqué que **la charge de travail des enseignantes et enseignants a augmenté** en raison du télétravail et du travail des personnels en première ligne dans les cantines scolaires.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Observations finales

Ce document évolutif montre la portée des différentes approches politiques adoptées par les gouvernements et les syndicats afin de permettre aux établissements scolaires de rouvrir en toute sécurité. Sans recherches supplémentaires, il n'est pas encore possible de dire quelles approches sont les plus efficaces ou les plus appropriées dans quels contextes. Toutefois, comme il n'existe pas encore de preuves suffisantes permettant de démontrer que les enfants ne propagent pas le virus, il est clair que des mesures énergiques doivent être prises pour atténuer les risques de transmission à mesure que les établissements scolaires rouvrent. La santé et la sécurité des communautés scolaires doivent être une priorité.

Dans de nombreux contextes de faibles revenus, la distanciation physique et les pratiques d'hygiène sont difficiles à cause du ratio élevé, de l'espace limité dans les salles de classe et de l'accès limité à l'eau, aux installations sanitaires et à l'hygiène. Toutefois, la santé et la sécurité des communautés éducatives ne doivent pas être compromises. Le financement de l'éducation doit être augmenté pour faciliter la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Toutefois, lorsque les mesures d'atténuation sont impossibles à mettre en œuvre, la réouverture ne doit être envisagée que lorsque le virus est suffisamment contenu pour veiller à ce que la réouverture ne mette pas en danger la santé et la sécurité des communautés enseignantes. En outre, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre l'impact des fermetures d'écoles sur la santé et la sécurité des élèves, et des mesures supplémentaires (telles que la distribution de nourriture et les services de soutien) doivent être mises en œuvre pour protéger les élèves lorsqu'ils ne sont pas à l'école.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Lectures et ressources complémentaires

- [Soutenir les enseignants dans les efforts de retour à l'école après les fermetures liées à la COVID-19 : un kit d'outils destiné aux responsables scolaires](#), de l'équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'Education 2030, UNESCO et l'OIT
- [Cadre pour la réouverture des écoles](#), de l'UNESCO, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Banque mondiale, Programme alimentaire mondial.
- [Dix mesures concrètes pour un retour au travail en toute sécurité](#), de l'Organisation internationale du travail, 2020
- [Réouverture des écoles dans le cadre de la COVID-19 : Directives sanitaires et de sécurité d'autres pays](#), du Learning Policy Institute, (exemples de politiques de la Chine, du Danemark, de la Norvège, de Singapour et de Taïwan) (en anglais).
- [Orientations provisoires pour la prévention et le contrôle de la COVID-19 dans les écoles](#), UNICEF, OMS & Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- [WASH et COVID-19](#), de l'Organisation mondiale de la Santé.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**



03

PILIER 3

L'ÉQUITÉ DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ ABSOLUE

L'équité doit être au cœur de tous les plans de transition car même si l'impact de la pandémie varie d'un contexte à l'autre, les élèves et personnels de l'éducation se trouvant déjà en situation vulnérable ont été – et sont toujours – les plus touché-e-s. Une structure de soutien est mise en place pour l'ensemble des effectifs et des élèves vulnérables, pour ceux et celles qui rencontrent des difficultés accrues et pour les élèves qui n'ont pas eu la possibilité de prendre part à un apprentissage en ligne ou à distance. Une stratégie est déployée pour faire face à une éventuelle augmentation des taux d'abandon scolaire, en accordant une attention particulière aux filles, aux femmes, au risque de travail des enfants, au mariage précoce et aux abus sexuels ou à la traite d'êtres humains.

ALLER À
Introduction

ALLER À
Pilier 1: Dialogue

ALLER À
Pilier 2: Santé

ALLER À
Pilier 3: Équité

ALLER À
Pilier 4: Bien-être

ALLER À
Pilier 5: Confiance

Introduction

Le retour à l'école ne sera pas un retour immédiat à la normale. En raison de la nécessité de respecter les mesures de distanciation physique, la transition vers l'enseignement en présentiel sera probablement progressive et impliquera un mélange d'enseignement et d'apprentissage sur place et à distance, ce qui prolongera et renforcera les mécanismes d'inégalité. Dans ce contexte, le troisième pilier des [Directives de l'Internationale de l'Éducation pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires](#) souligne la nécessité de placer l'équité au centre de tous les plans de transition dans les dialogues entre les gouvernements, les enseignants et personnels et leurs syndicats.

La pandémie n'a pas *causé* d'inégalités dans l'éducation, mais **elle a** plutôt **considérablement aggravé les inégalités existantes et les a rendues plus visibles**. La [Carte interactive mondiale de l'UNESCO sur les fermetures d'écoles](#) montre que jusqu'à 194 pays ont procédé à des fermetures d'écoles à l'échelle nationale ou locale, touchant environ 1,6 milliard d'élèves (plus de 90 % de la population étudiante mondiale). La fermeture d'écoles et d'autres établissements scolaires en réponse à la pandémie a mis en lumière ce que l'UNESCO a appelé [une crise mondiale pour l'enseignement et l'apprentissage](#) à un moment où les pays ont été contraints de recourir à l'enseignement et à l'apprentissage à distance :

- 43 % (706 millions d'élèves) n'ont pas d'accès à internet à la maison ;
- La moitié du nombre total d'élèves maintenus hors de l'école en raison des fermetures, soit quelques 826 millions d'élèves, n'ont pas accès à un ordinateur à la maison ;
- 56 millions d'élèves vivent dans des endroits qui ne sont pas desservis par les réseaux mobiles. Ils ne peuvent donc pas utiliser de téléphone portable pour accéder à des informations ou pour se connecter avec leurs enseignants ou avec leurs camarades ;
- Au moins 63 millions d'enseignant·e·s du primaire et du secondaire ont été concerné·e·s par les fermetures d'écoles.
- Les ménages les plus pauvres n'ont pas accès à la télévision et à la radio ([Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 de l'UNESCO : Inclusion et éducation](#)).

Lorsqu'ils ont été interrogés sur l'impact des mesures de confinement liées à la COVID-19 et des fermetures d'établissements scolaires dans leur pays, [les organisations membres de l'IE ont fait part de leurs préoccupations concernant l'équité](#), notamment : les difficultés rencontrées par les élèves ayant des besoins particuliers, qui sont normalement pris

en charge par des spécialistes de l'éducation inclusive dans la salle de classe, mais ne reçoivent pas le même soutien avec l'enseignement à distance ; le soutien inéquitable que reçoivent les élèves provenant de différents milieux socio-économiques à la maison ; et l'impact catastrophique sur les élèves qui ont généralement droit aux repas scolaires, mais ne peuvent pas accéder à ce service quand les écoles sont fermées. Les éducateur·rice·s sont également préoccupé·e·s par les rapports faisant état d'une augmentation des violences domestiques et sexuelles, d'un risque beaucoup plus élevé de travail des enfants, d'un taux croissant de mariages précoces, de l'absence « d'espace sûr » en dehors de la famille pour les jeunes qui sont « différent·e·s » de quelque manière que ce soit (LGBTI, avec des besoins spéciaux, dépression/traumatisme psychologique ou malade du SIDA). La COVID-19 risque de provoquer une « génération perdue », principalement des filles du bas de la pyramide économique, qui ne retourneront pas à l'école, quelle que soit sa forme, et qui risquent de mourir de faim, d'être victimes de la traite ou de gâcher leur avenir.

Les enseignantes et enseignants tombent également malades à cause de la COVID-19 et doivent faire face à de multiples enjeux pour soutenir leur famille et leurs communautés mais aussi pour suivre leurs élèves.

Les responsables politiques doivent s'efforcer de *garantir l'équité* dans et par l'éducation, et ne pas se contenter de viser l'égalité dans leurs réponses à la pandémie de la COVID-19. L'équité concerne le processus - le *comment* - des mesures prises qui conduiront à l'égalité. L'égalité ne peut être atteinte sans une orientation claire vers l'équité, et pour cela, il est essentiel de retrouver la « génération perdue » des enfants de la COVID-19 et la sauver grâce à l'éducation et un avenir professionnel. En réalisant des audits d'équité, les autorités publiques peuvent adopter une approche systématique pour évaluer l'impact des politiques et des pratiques et identifier les personnes les plus touchées par la pandémie.

Les sections suivantes abordent chacune des préoccupations en matière d'équité soulevées par les organisations membres de l'Internationale de l'Education et d'autres acteurs de l'éducation, en exposant brièvement les principaux enjeux et en mettant en évidence les réponses des syndicats d'enseignant·e·s dans différents pays.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

La fracture numérique

Dans de nombreux pays, un pourcentage élevé de la population à faible revenu n'a pas accès à l'électricité, à internet, à la télévision ou même à la radio. Pendant la pandémie, il leur a été pratiquement impossible de maintenir une distanciation physique, d'obtenir de l'eau et des mesures sanitaires, d'acheter et de porter des masques. Lorsque des membres de la famille sont infectés, ils peuvent à peine obtenir des soins médicaux.

Pendant la pandémie de la COVID-19, ce sont les enfants des travailleuses et travailleurs journaliers et domestiques et des familles monoparentales (principalement des mères) qui ont été les plus touchés. L'enseignement à distance, l'enseignement à domicile et même l'accès aux ordinateurs, aux téléphones portables et, pour certains, à la télévision ou à la radio sont impossibles pour un nombre important d'enfants, tant dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**



Afrique

- **Gambie**

Le *Gambia Teachers' Union* a aidé les élèves qui n'ont pas accès à une radio à participer à l'enseignement à distance. En partenariat avec des organisations internationales, le syndicat a distribué des livres et 510 radios solaires aux élèves.

Asie/Pacifique

- **Inde**

Pour pallier le manque d'accès à l'éducation en ligne dans leur région, les membres de l'*Assam State Primary Teachers' Association* (affiliée à l'organisation membre de l'IE, *All India Primary Teachers Federation*) ont préparé et enregistré des leçons audio. Ces leçons sont envoyées aux parents via des plateformes de messagerie ou d'autres moyens disponibles. Les enseignants contactent également les parents par téléphone pour les informer de la pandémie et des mesures de protection.

- **Népal**

La *Nepal Teachers' Association* a mis en place une ligne téléphonique gratuite pour les élèves qui passent des examens, ce qui est particulièrement important pour les élèves qui n'ont pas accès à internet à la maison. Le syndicat a mobilisé ses membres pour la mise en œuvre de sa campagne *Every Home a School* (Chaque maison, une école). Les membres des syndicats de plus de 750 comités locaux maintiennent le contact avec les élèves pour partager des leçons et les sensibiliser à la COVID-19.

Europe

- **Autriche, Allemagne et Suisse**

Les membres de l'Internationale de l'Education dans ces trois pays ont publié une déclaration conjointe pour souligner leurs préoccupations concernant le déficit numérique révélé par la COVID-19 dans le cadre de leurs efforts de plaidoyer pour une meilleure infrastructure numérique dans leurs systèmes éducatifs respectifs.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- **Italie**

Le syndicat italien de l'éducation, la *Federazione Lavoratori della Conoscenza-CGIL*, a publié un [Manifeste pour l'éducation inclusive](#) lors de la fermeture des établissements scolaires à cause de la COVID-19, appelant à une action immédiate pour résoudre le problème de l'inégalité d'accès à l'enseignement à distance.

- **Pologne**

En mars, le ZNP a lancé [une campagne en ligne en faveur de l'égalité d'accès à l'éducation](#). Le syndicat a réitéré son appel au gouvernement afin qu'il fournisse instamment un accès gratuit à internet à chaque élève et enseignant·e travaillant à distance.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Etats-Unis**

Afin de garantir un accès à l'éducation aux élèves des communautés où le taux de pauvreté est élevé pendant les périodes de confinement, les membres de l'*American Federation of Teachers* ont mis en place des programmes [de distribution de livres et l'accès à des zones wifi](#).



Les divisions sociales

La promesse de l'[Objectif de développement durable 4](#) (ODD4) qui vise à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », reconnaît implicitement que les inégalités structurelles continuent d'empêcher des millions d'enfants de réaliser leur droit fondamental à l'éducation. Les caractéristiques sociales, y compris le handicap, le statut socio-économique, l'appartenance ethnique, le genre, la nationalité, la race, la religion, l'identité et l'orientation sexuelles constituent la base des inégalités structurelles et des formes de discrimination.

Les enfants les plus touchés sont ceux dont la situation sociale, en raison de leur genre, de leur race et de leur appartenance, ou de tout [élément distinctif de leurs caractéristiques sociales](#), les rend particulièrement vulnérables aux désavantages, à l'exclusion, à la violence ou à la discrimination. Le manque d'équité dans l'éducation s'est aggravé pendant la crise déclenchée par la pandémie de la COVID-19, ce qui exige une action urgente de la part de tous les acteurs.

Handicaps et élèves ayant des besoins particuliers

Alors que de nombreux élèves éprouvent des difficultés à suivre l'enseignement à distance pendant la fermeture des écoles à cause de la COVID-19, les élèves ayant des besoins spéciaux ont été particulièrement touchés. En raison de l'état d'urgence, les éducateur·rice·s et le personnel de soutien ont connu des difficultés pour impliquer ces élèves, dont certains ne peuvent pas gérer l'enseignement en ligne ou étudier de manière indépendante.

Selon le [Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020](#), plusieurs solutions ont été expérimentées dans certains pays, par exemple des petites classes avec des enseignant·e·s spécialisé·e·s portant des équipements de protection ou des vidéoconférences pour enseigner la traduction en braille. Toutefois, dans certains pays, l'éducation inclusive et l'engagement en faveur des élèves ayant des besoins particuliers ont été réduits pendant la pandémie, et cela aura de graves conséquences pour leur avenir.

Avec la crise économique, il y a un risque élevé que les gouvernements négligent les élèves handicapé·e·s et ayant des besoins spéciaux et ne donnent pas la priorité aux investissements dans des enseignant·e·s spécialisé·e·s et personnel de soutien à l'éducation dont ils et elles ont besoin.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Équité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Europe

- **Norvège**

La Norvège est l'un des pays où les écoles sont restées ouvertes sur demande pour certains élèves vulnérables, notamment les élèves handicapés et ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux. Les élèves qui n'ont pas été admis, ont reçu un enseignement en ligne adapté. L'*Utdanningsforbundet* a exprimé sa grande inquiétude pour ces élèves et a plaidé en faveur d'un «pack covid» contenant du matériel supplémentaire pour les enfants vulnérables. Le syndicat a également publié un podcast « Le Coronavirus et les enfants vulnérables » et activement promu les services du Centre national pour l'éducation des besoins spéciaux (*Statped*) qui a créé un forum de discussion au sujet du coronavirus où des conseillers étaient disponibles. Une banque de ressources éducatives en ligne pour les élèves ayant **des** besoins spéciaux a également été activée.

- **Royaume-Uni**

Reconnaissant les obstacles et les défis auxquels sont confrontés leurs membres handicapés, l'*University and College Union* a publié des conseils spécifiques sur le [Coronavirus et le handicap](#).

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Etats-Unis**

Avec les conseils et le soutien de la *Houston Federation of Teachers* (affiliée à l'*American Federation of Teachers - AFT*, organisation membre de l'IE) et du district scolaire local, les professionnel·le·s de l'éducation spécialisée du *Houston Independent School District* ont lancé [une action de sensibilisation pour aider à former les parents à soutenir leurs enfants à la maison](#) pendant la fermeture des écoles. En outre, le site web de l'AFT pour le partage des ressources, « *Share my Lesson* » (Partage ma leçon), comporte une section consacrée à [soutenir les élèves handicapé·e·s pendant la pandémie](#).

Indigénité

Les communautés autochtones étaient déjà confrontées à d'importantes inégalités avant la pandémie de la COVID-19, et étaient victimes des conséquences du changement climatique et de diverses formes de violation de leurs droits à la terre, à la culture et à la langue. La pandémie a aggravé une situation difficile, car le manque d'informations en langue maternelle, de services d'assainissement et de santé exposent les communautés autochtones à un risque élevé d'infection.

En termes d'éducation, les communautés autochtones ont dû faire face au manque d'opportunités, à l'accès limité aux écoles, à l'éducation en langue maternelle, au manque d'enseignant·e·s culturellement expérimenté·e·s et au manque de matériel éducatif pertinent et en rapport avec la vie des élèves.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Mexique**

Dans le cadre de sa campagne d'information autour de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19, le *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación* a produit des vidéos en langues indigènes ([maya](#), [rarámuri](#), [náhuatl](#)) pour aider à diffuser, parmi les communautés autochtones, les informations dont elles ont besoin pour se protéger contre le virus.

Genre

Même si l'[Organisation mondiale de la santé](#), la [Banque mondiale](#), l'[Organisation de coopération et de développement économiques](#) et l'[Union européenne](#) ont reconnu et davantage parlé de la crise provoquée par la COVID-19 au cours des derniers mois, les implications sexospécifiques de l'urgence sanitaire ne sont pas nouvelles, et ont été mises en évidence par [les universitaires](#) et [les organisations de la société civile](#) depuis un certain temps.

Le travail de soins non rémunéré effectué par les femmes et les jeunes filles a été décrit comme un « amortisseur » en temps de crise, alors qu'elles sont confrontées à une charge déjà disproportionnée. Cela a naturellement un impact sur leur capacité à apprendre, à enseigner ou à mener des recherches.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Équité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

En tant que profession majoritairement féminine, l'éducation a été affectée de manière disproportionnée par l'impact de la pandémie sur les femmes. Les enseignantes de tous les niveaux scolaires affirment avoir été surchargées de travail pendant la crise. Par exemple, [lors d'une réunion des responsables des questions de genre, de l'équité et de l'égalité des membres de l'Internationale de l'Education en Amérique latine](#), les participantes ont discuté de la charge de travail accrue à laquelle les enseignantes sont confrontées. Au travail d'enseignement à distance, qui implique un plus grand nombre d'heures, s'ajoutent les responsabilités des tâches domestiques, de la garde des enfants et de la prise en charge des personnes âgées et malades, exacerbées par le confinement. Dans l'enseignement supérieur, [de nouvelles données](#) montrent que les articles de femmes universitaires à des revues évaluées par des pairs ont fortement diminué pendant le confinement.

Les crises et les catastrophes aggravent les inégalités et les déséquilibres de pouvoir préexistants entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles. Les tensions au sein d'un ménage augmentent avec les périodes de fermeture prolongées et les difficultés économiques qui en découlent pour des millions de familles. [Les données émergentes](#) montrent que la violence contre les femmes et les filles, en particulier la violence domestique, a augmenté de manière exponentielle dans toutes les régions du monde, ce qui a incité le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, à appeler les responsables politiques à accorder une attention particulière à [l'effroyable montée de la violence domestique dans le monde](#). Les femmes et les filles se retrouvent isolées des personnes et des services auprès desquels elles pourraient obtenir de l'aide, y compris les écoles, et n'ont que peu de possibilités de s'éloigner de leurs agresseurs.

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, les expériences en Sierra Leone, pendant et après la crise de l'Ebola de 2014, montrent que [les filles sont particulièrement exposées, car elles sont surchargées de travail domestique dans le contexte du confinement, et vulnérables à l'exploitation et aux abus sexuels](#). Des rapports récents du [Kenya](#) montrent un nombre anormalement élevé de grossesses d'adolescentes dans un district pendant le confinement à cause de la COVID-19. On s'attend à ce que des milliers de filles ne retournent jamais à l'école dans la « nouvelle normalité » de l'après COVID-19.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance



Afrique

- **Gambie**

Le *Gambia Teachers' Union* a organisé une campagne de sensibilisation à l'importance de maintenir les filles à l'école et de prévenir la violence sexiste. Le syndicat a entrepris une action médiatique par le biais de la radio pour encourager les parents à ne pas marier leurs filles ni à les impliquer dans des activités génératrices de revenus. Le syndicat a encouragé les parents à veiller à ce que les filles participent à l'enseignement à distance. En outre, les représentants syndicaux et le personnel ont enregistré des messages radio appelant les parents et les communautés à être « vigilants, attentifs et à croire tout enfant qui signale des violences ou des abus sexuels ». Le syndicat a, en outre, informé les communautés de l'existence d'une ligne téléphonique permettant de signaler les cas de violence ou d'abus sexuels.

Europe

- **Royaume-Uni**

Le *University and College Union* a soutenu ses membres par une séance d'information sur les questions d'égalité pendant la COVID-19 afin de fournir aux membres des informations sur leurs droits et responsabilités à un moment exceptionnel. Le syndicat a également présenté un article à une enquête parlementaire sur l'impact inégal de la COVID-19. Le syndicat y soulignait l'impact disproportionné des tâches de soins sur la capacité à mener des recherches, à enseigner, à participer à des réunions et à remplir d'autres tâches.

Amérique latine

- **Chili**

Le *Colegio de Profesores* a publié un Plan d'éducation d'urgence pour faire face à la crise sanitaire contenant des demandes spécifiques sur les femmes et l'éducation :

L'enseignement est indéniablement une profession à prédominance féminine. Aujourd'hui, dans le cadre de la quarantaine, un grand nombre d'enseignantes sont confrontées à une double charge dans leur foyer. C'est pourquoi nous exigeons :

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- a) *De rendre visible le travail domestique, maternel et/ou de soins des enseignantes à la maison. Ce facteur doit être pris en compte lors de l'attribution des responsabilités professionnelles.*
- b) *Promouvoir l'éducation féministe, en mettant l'accent sur l'impératif de partager les responsabilités en matière de garde d'enfants et de travail domestique, grâce à un plan d'éducation diffusé dans les écoles et aux familles avec des protocoles d'hygiène.*
- c) *Eviter les préjugés, les avertissements ou les menaces de la part des directions au cas où une enseignante ne serait pas en mesure de s'acquitter de ses responsabilités professionnelles en raison de ses responsabilités en matière de maternité et de soins.*

- **Uruguay**

Les syndicats FUM-TEP et FeNaPes ont rejoint l'action du Secrétariat pour le genre, l'équité et la diversité sexuelle du PIT-CNT. Ensemble, ils ont collecté et distribué des paniers de solidarité à trois coopératives composées presque entièrement de femmes cheffes de famille ayant des enfants à charge et des travailleuses du sexe.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Pauvreté

Des enfants de familles défavorisées ont eu un accès limité à la nourriture pendant les fermetures dans les pays où des repas sont prévus dans les cantines scolaires comme [l'Afrique du Sud](#) et [l'Angleterre](#).

Les enfants des ménages pauvres, surtout ceux sans revenu, sont aussi particulièrement vulnérables au travail des enfants et à l'abandon scolaire permanent. À l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants (12 juin 2020), l'Internationale de l'Éducation a lancé un [rapport documentant les exemples de bonnes pratiques identifiées dans le cadre de ses projets de lutte contre le travail des enfants](#). Mis en œuvre sur plusieurs années dans des communautés de 13 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine, les projets permettent de tirer des enseignements essentiels pour les efforts futurs visant à garantir que tous les enfants sont à l'école et non pas au travail.

Actions syndicales en faveur des élèves

De nombreux syndicats se sont mobilisés pour aider les élèves vulnérables lors des fermetures d'écoles en préparant et en livrant des repas. Par exemple, des programmes de distribution de repas ont été mis en place par les membres des syndicats de [FeNaPes en Uruguay](#) et [l'American Federation of Teachers aux Etats-Unis](#).

Actions syndicales en faveur des communautés au sens large

Pendant la crise, les syndicats ne se sont pas limités à soutenir leurs collègues et leurs élèves, mais ont fait preuve d'une grande solidarité avec leurs communautés au sens large. De nombreux syndicats ont mis en place des fonds de solidarité, en versant des salaires afin de fournir aux familles défavorisées des colis alimentaires, des produits d'hygiène et des équipements de protection individuelle. [SINTERO au Brésil](#), la [Federación Colombiana de Trabajadores de la Educación](#), le [Iraqi Teachers Union](#) et la [All India Primary Teachers Federation](#) figurent parmi les syndicats qui se sont mobilisés pour aider les plus vulnérables.

Personnes réfugiées

La pandémie a eu un impact disproportionné sur les personnes réfugiées. Les camps de réfugiés surpeuplés ou les petits espaces de vie dans les villes ne permettent souvent pas d'appliquer les mesures préventives recommandées pour limiter le risque d'infection. En termes d'éducation, même avant la pandémie, les réfugiés avaient des possibilités limitées. La COVID-19 a aggravé la situation, creusant les inégalités existantes.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Pays arabes

- **Liban**

À la fermeture des écoles, le ministre de l'Éducation a introduit l'enseignement à distance sans prendre de dispositions spéciales pour les milliers d'élèves réfugiés présents dans le pays. Pour combler ce vide, [les syndicats de l'éducation ont redoublé d'efforts](#) pour s'assurer que la fracture numérique n'empêche pas les élèves réfugiés de poursuivre leur apprentissage. Ainsi, les membres des syndicats se sont portés volontaires pour préparer des cours télévisés, apporter un soutien aux parents par téléphone et donner des devoirs, des conseils et un suivi aux enfants réfugiés syriens.

LGBTI

[Les personnes LGBTI peuvent être particulièrement vulnérables pendant la pandémie.](#) Avec la mise en place de mesures de confinement dans beaucoup de pays, de nombreux jeunes LGBTI ont été confiné·e·s dans des environnements parfois hostiles et exposé·e·s à des violences et abus physiques et émotionnels. Avec la fermeture des écoles, beaucoup ont été privé·e·s d'espaces sûrs et de la possibilité de recevoir le soutien d'enseignant·e·s et de camarades bienveillants. Cette situation difficile peut conduire certain·e·s à quitter leur foyer, ce qui peut entraîner l'abandon des études et une vie précaire.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Etats-Unis**

La National Education Association s'est associée à des partenaires de la société civile pour élaborer une [liste de contrôle et des ressources pour aider les enseignant·e·s à soutenir les élèves LGBTI](#) pendant les fermetures d'écoles.

Observations finales

Toutes les données recueillies et analysées jusqu'à présent démontrent que les mesures reposant uniquement ou principalement sur la technologie pour assurer l'enseignement et l'apprentissage en temps de crise sont inadéquates pour assurer la continuité de l'éducation des enfants les plus marginalisés et les plus vulnérables.

Dans leur dialogue avec les gouvernements, les syndicats d'enseignant·e·s peuvent mettre en évidence des initiatives répondant aux besoins et aux vulnérabilités des enseignant·e·s et des élèves les plus marginalisés et défavorisés :

- **Effectuer des audits d'équité et fournir un soutien adapté**
Lors de la réouverture des écoles, il est essentiel d'identifier les élèves qui n'ont pas pu accéder à l'enseignement et les aider à reprendre leurs études. Les gouvernements devraient mener des audits d'équité afin de cartographier l'impact des fermetures d'écoles sur les élèves, en particulier dans les groupes marginalisés, et garantir des mesures de soutien adaptées aux personnes touchées.
- **Veiller à ce que les mesures soient conçues pour obtenir des résultats équitables**
Les mesures proposées doivent être testées pour détecter tout parti pris implicite :
 - 1) La mesure tient-elle compte des différents rôles et expériences des hommes, des femmes et d'autres groupes sociaux dans une approche intersectionnelle ?
 - 2) Une fois mise en œuvre, la mesure maintiendra-t-elle le statu quo ou favorisera-t-elle une transformation des inégalités actuelles ?
- **Appliquer les leçons tirées des expériences passées et de l'utilisation de solutions à faible technicité.** Explorer des solutions supplémentaires pour des formes plus inclusives d'enseignement à distance, en tenant compte les leçons tirées des précédentes fermetures prolongées d'écoles, telles que la crise de l'Ebola de 2014, lorsqu'un [programme scolaire dans un district de Sierra Leone a été réaménagé en faveur d'une radio adaptée aux enfants](#).

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Lectures et ressources complémentaires

[Base de données sur les inégalités dans le monde n matière d'éducation.](#)

Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : [Inclusion et éducation : Tous, sans exception](#)

Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 : [Rapport sur l'égalité des genres : Bâtir des ponts pour promouvoir l'égalité des genres](#)

Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2018 : [Tenir nos engagements en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation](#)

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

04 / PILIER 4

SOUTENIR LA REPRISE ET LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET ÉMOTIONNEL

Des systèmes sont en place pour soutenir le bien-être et la santé mentale des enfants, des élèves et des personnels de l'éducation, notamment par le biais d'un encadrement psychosocial spécifique. Outre la situation de stress et d'anxiété permanente que génère la pandémie, nombre d'enfants, d'élèves et d'employé-e-s de l'éducation trouveront difficile de retourner à l'école et de s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement et aux restrictions appliquées aux interactions sociales. Un encadrement spécifique est prévu pour les personnes endeuillées ou victimes d'agression, de violence ou d'autres traumatismes émotionnels.

ALLER À
Introduction

ALLER À
Pilier 1: Dialogue

ALLER À
Pilier 2: Santé

ALLER À
Pilier 3: Équité

ALLER À
Pilier 4: Bien-être

ALLER À
Pilier 5: Confiance

Introduction

D'une manière générale, cette crise a mis en évidence des problèmes préexistants. La question du bien-être du personnel enseignant et des élèves était relativement peu prise en compte avant la crise, tant par les autorités que par les syndicats, et ce pour plusieurs raisons :

- Le bien-être est une question complexe, qualitative et subjective ;
- Les enseignant·e·s, qui sont des adultes chargé·e·s de superviser les enfants, peuvent être considéré·e·s comme des personnes peu vulnérables aux risques psychosociaux ;
- Les syndicats ont tendance à se concentrer sur les conditions de travail et les aspects physiques de la santé et de la sécurité ;
- Le bien-être et les troubles psychologiques sont des questions très individuelles, alors que les syndicats ont l'habitude de se concentrer sur des questions collectives qui touchent tou·te·s les travailleur·euse·s de la même manière ;
- Les mécanismes à mettre en place pour assurer le bien-être du personnel enseignant et des élèves nécessitent un personnel conséquent et bien formé, ce qui s'avère coûteux.

Il n'est pas surprenant que, dans le contexte de la pandémie, peu de pays aient prêté attention aux conséquences psychologiques de la crise et aient tenté d'y remédier. Les mesures sanitaires et les aspects organisationnels et sociaux sont souvent prioritaires. Il est à noter que dans une majorité de pays d'Afrique, le soutien psychologique n'a jamais été mentionné comme une priorité pendant la crise, ni par les autorités ni par les syndicats.

Le bien-être dans la politique de l'Internationale de l'Éducation

Le Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation a adopté, en 2019, une résolution sur la *Santé mentale des enseignant·e·s et des personnels de soutien à l'éducation*. Affirmant le caractère central de la santé et du bien-être des éducateur·rice·s, la résolution souligne qu'ils se dégradent en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment des conditions d'emploi et de travail de plus en plus précaires, une charge de travail excessive et d'autres pratiques de gestion néfastes, des restrictions financières et l'introduction de politiques d'austérité.

La résolution affirme en outre que « *l'ensemble des enseignant·e·s, des personnels auxiliaires et des élèves doivent pouvoir bénéficier d'un soutien pour leur santé mentale et leur bien-être et y accéder sans critique, pénalisation ou stigmatisation* », ce qui rend la résolution très pertinente dans le contexte de la COVID-19.

Le bien-être des personnels enseignants

Peu d'études ont analysé comment le personnel enseignant et/ou les élèves ont été psychologiquement touchés par la pandémie, en partie à cause du démarrage soudain et récent de la crise. Les fermetures d'écoles ont également contribué à brouiller la frontière entre vie professionnelle et vie privée, ce qui peut rendre difficile l'identification et l'isolement du stress lié au travail.

Les syndicats d'enseignant·e·s ont rapporté que les enseignant·e·s et le personnel de soutien à l'éducation ont subi un stress lié au risque de maladie, au manque d'information sur la maladie et à l'impact de la crise sur les membres de la famille et leur communauté. Tout en travaillant à domicile, de nombreux enseignants ont également dû soutenir l'apprentissage à domicile de leurs propres enfants et gérer le travail domestique et les soins, en particulier les femmes.

En outre, les fermetures d'écoles et le passage soudain à l'enseignement à distance ont généré un niveau élevé de stress :

- Le stress provoqué par l'incertitude économique et sociale liée à la perte d'emploi ou au défaut de paiement des salaires (en particulier pour les enseignant·e·s du secteur privé, les enseignant·e·s contractuel·le·s et les réfugié·e·s).
- Le stress lié à la prestation d'un enseignement en ligne, notamment
 - Le manque de formation, de compétences et de soutien
 - L'équipement et l'accès à internet inadéquats
 - Les difficultés à atteindre certains élèves
 - Les difficultés à établir la même interaction qu'en classe
- Le stress lié au retour à l'école
 - Le manque de clarté sur les conditions de réouverture des écoles
 - L'insuffisance des mesures sanitaires et de sécurité, y compris la pénurie des fournitures nécessaires
 - Les préoccupations concernant les nouvelles conditions ne permettant pas d'avoir des classes normales
- Le stress lié à la charge de travail et à la pression des directions/ministères
 - La charge de travail supplémentaire liée à la création de contenu en ligne
 - La charge de travail supplémentaire liée aux nouvelles directives et aux attentes.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Asie/Pacifique

- **Nouvelle-Zélande**

Le syndicat de l'enseignement supérieur TUE a réalisé [une enquête sur le bien-être des enseignant·e·s](#). L'enquête conclut :

Les charges de travail élevées et le stress ont un impact sur notre vie quotidienne, notre bien-être, sur notre whānau (Ndt : famille élargie), et ils ont des répercussions sur la santé et la sécurité. Soyons solidaires et mettons fin aux charges de travail excessives.

[Le rapport complet de l'enquête de juin est disponible ici.](#)

Europe

- **Pays-Bas**

Le syndicat AOb a mené [une enquête sur l'impact de la COVID19 sur ses membres](#) qui a mis en évidence une charge de travail élevée.

- **Norvège**

L'*Utdanningsforbundet* a mené [une enquête auprès de ses membres visant à comprendre l'impact des dispositions exceptionnelles sur les chef·fe·s d'établissement](#).

La grande majorité fait état d'une augmentation de la charge de travail : 39 % ont connu une augmentation significative, tandis que 40 % déclare avoir eu un peu plus de travail en raison des fermetures et de la réouverture des écoles. Les moyens financiers sont une préoccupation : 6 directeurs d'école sur 10 déclarent ne pas avoir obtenu de ressources supplémentaires pour les soutenir dans la réouverture et la plupart des fonds supplémentaires ont été consacrés à l'amélioration des pratiques de nettoyage requises.

Amérique latine

- **Argentine**

La CTERA a souligné la question de la charge de travail dans un [accord avec les autorités](#) signé le 4 juin 2020 :

Les enseignant·e·s exerceront leurs activités selon le critère d'organisation consistant à respecter un temps de travail équivalent à la charge horaire correspondant au poste et/ou la charge horaire pour lesquels ils·elles ont été nommés, sans avoir à assumer un surplus en raison du caractère exceptionnel du format de travail pédagogique imposé par les circonstances actuelles.

- **Chili**

Le *Colegio de Profesores* a publié un document intitulé [Plan d'éducation d'urgence pour faire face à la crise sanitaire : propositions du Colegio de Profesores du Chili](#), [Directoire national](#) qui décrit les conditions de travail des enseignant·e·s à domicile pendant le confinement :

Pendant la pandémie, le cœur du travail est le soutien pédagogique et émotionnel à nos élèves. Il ne faut pas donner la priorité aux programmes ou aux évaluations. Les maisons sont devenues multifonctionnelles pendant le confinement : elles sont l'espace où l'on vit, mange, travaille, cohabite mais également où l'on s'effondre, sans parler des degrés divers et complexes de conflit au sein des familles chiliennes (chômage, violence, alcoolisme, maladies, etc.). Les plateformes virtuelles n'abordent pas les problèmes concrets des élèves et de leurs familles et ne tiennent pas compte des situations réelles qui se présentent dans de nombreux foyers : précarité de l'emploi, promiscuité, violence domestique, dépression, capacités d'apprentissage différentes, dépendances, pour n'en citer que quelques-unes. En bref, il n'existe pas de conditions matérielles ou psychologiques pour enseigner la matière prévue par les programmes et les qualifications.

- **Costa Rica**

L'ANDE a publié une déclaration intitulée « [Le ministère ne respecte pas les heures de travail pendant le processus d'enseignement à distance](#) ».

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Canada**

La CTF-FCE analyse près de 18 000 réponses d'une enquête nationale auprès des enseignant·e·s afin de mieux comprendre l'impact de la COVID-19 sur les personnels et les élèves pendant la fermeture des établissements dans chaque province et territoire. Le bien-être et l'équité est l'un des domaines traités. Le syndicat souligne que [la santé mentale des élèves doit être une priorité lors de la réouverture des écoles](#).

L'Alberta Teachers' Association, membre de la CTF-FCE Canada, fait état d'une fatigue de compassion chez ses membres. Plus de 8 000 membres ont répondu à [l'enquête sur l'impact de la pandémie](#) dont 70 % ont dit se sentir épuisé·e·s, 35 % ont déclaré avoir pris une partie du traumatisme de leurs élèves, et 75 % ont déclaré ne pas avoir le même lien avec leurs élèves qu'avant la pandémie. Le bien-être est l'une des trois principales préoccupations des enseignant·e·s en Alberta.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Bien-être des élèves

Le bien-être des éducateur·rice·s est étroitement lié à celui des élèves et les derniers mois ont été difficiles. Comme c'est le cas pour les enseignant·e·s, les frontières entre la maison et l'école sont floues et l'apprentissage à distance s'est avéré difficile pour bon nombre. Outre les obstacles liés à l'accès à la technologie et à internet, les élèves peuvent avoir du mal à s'adapter aux nouvelles méthodes de travail et aux attentes, y compris un plus grand niveau d'autonomie. De nombreux environnements familiaux sont loin d'être propices à l'étude et trop d'élèves manquent d'adultes qui les soutiennent.



Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Europe

- **Irlande**

Le syndicat INTO a publié sur son site l'article « [Covid-related Support for Vulnerable Pupils](#) ». L'article mentionne une étude récente produite par le National Educational Psychological Service (mai 2020) intitulée *The Bien-être and Mental Santé of Young People in Ireland : Factors for Consideration for the Leaving Certificate Examination in the context of the Covid-19 Pandemic*.

Asie/Pacifique

- **Nouvelle-Zélande**

Le NZEI a publié une série de blogs sur le site de l'AKO (*The Journal for Education Professionals*) pour faire connaître les expériences des éducateur·rice·s et des élèves pendant la crise de la COVID-19. Un article intitulé *Counting the Friendly Frogs : Welcoming Children back to Early Learning Centres* dit que « *parallèlement à l'augmentation du lavage des mains, les deux jardins d'enfants ont mis l'accent sur le bien-être des enfants et du personnel.* »

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Canada**

L'enquête de l'*Alberta Teachers' Association* montre qu'une majorité d'enseignant·e·s sont préoccupés par les effets à long terme sur la motivation et le bien-être des élèves : 79 % ont fait état d'une baisse de la disposition générale à l'apprentissage, 77 % une baisse de la capacité à se concentrer et 67 % une baisse du nombre d'élèves se présentant chaque jour.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

L'action syndicale pour fournir un soutien psychologique

Europe

- **Irlande**

INTO a publié un article intitulé *Self-Care Tips for Your Body, Mind and Spirit* qui énumère des moyens simples et pratiques permettant de commencer à s'occuper de soi.

- **Roumanie**

Le FSLI soutient ses membres en leur donnant accès à des conseils professionnels gratuits, proposés par une association et son réseau de psychologues et de psychothérapeutes qualifiés.

- **Suède**

Lärarförbundet a prolongé les heures d'ouverture de son service aux membres, ce qui lui permet de répondre à près du double des appels. Au cours des premiers mois, la plupart concernaient des conseils liés à la pandémie, allant de questions spécifiques sur la COVID-19 à la nécessité de parler des préoccupations. Nombre d'appels ont permis d'établir un bon dialogue avec les employeur·euse·s. En cas de besoin, les personnes ont été mises en contact avec des représentant·e·s sur le lieu de travail et des sections syndicales locales pour obtenir une aide supplémentaire.

Par le biais d'une page web dédiée à la COVID-19, *Lärarförbundet* a fourni des informations sur le droit d'accès à des conseils gratuits, un service disponible pour les membres qui ont adhéré au régime d'assurance du syndicat. Les membres peuvent appeler anonymement des travailleurs sociaux, des psychologues et des conseillers familiaux.

Le syndicat a développé une fiche d'évaluation et de gestion des risques sur chaque lieu de travail dont l'employeur est responsable selon la législation en vigueur.

Lärarförbundet a exigé que ces évaluations des risques tiennent compte de l'anxiété des personnels et des élèves.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- **Royaume-Uni**

Le NEU a produit un document intitulé *10 Points on how to Protect Staff Mental Santé during the Covid-19 Crisis* qui présente des moyens concrets de trouver un soutien.

NASUWT a publié des [conseils en matière de santé mentale pour les enseignant·e·s travaillant à domicile](#).

Amérique latine

- **Colombie**

FECODE a lancé la campagne « Economie des soins, violence de genre et domestique » et a [publié une brochure](#).

- **Costa Rica**

ANDE a publié une série de documents sur une section spécifique de son site, [Santé émotionnelle et COVID-19](#). Ils ont également lancé plusieurs initiatives concrètes pour fournir un soutien psychologique au personnel enseignant :

- Des webinaires sur la santé mentale, comme celui qui porte sur [le syndrome d'épuisement professionnel](#)
- [Un numéro de téléphone à appeler](#) « si vous souhaitez recevoir un soutien psychologique et social, pour les situations générées par la COVID-19 »

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Etats-Unis**

L'AFT, en collaboration avec l'*Anxiety and Depression Association of America*, a publié un document intitulé *Helpful Information and Tips for Dealing with Covid-19* contenant de nombreuses ressources, des vidéos, des blogs et des podcasts.

La NEA a développé un site web pour soutenir ses membres pendant la crise de la COVID-19. [Le site comporte une section contenant des recommandations sur la santé mentale et le bien-être](#).

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Les syndicats plaident pour un soutien psychologique

Afrique

- **Gabon**

Le SENA a inclus l'élément suivant dans la [liste des demandes de réouverture d'écoles adressées aux autorités](#) :

Mise à disposition de psychologues pour s'occuper des élèves et des enseignant·e·s victimes à différents niveaux des effets de la COVID-19.

- **Afrique du Sud**

SADTU, NAPTOSA et NATU ont publié un [Communiqué conjointe des syndicats des enseignant·e·s et des associations nationales des organismes directeurs sur l'état de préparation des écoles à la réouverture](#) le 7 juin 2020 avec la demande suivante :

Un plan de bien-être cohérent pour les employé·e·s et les élèves qui comprend, entre autres, un plan de soutien psychosocial.

La majorité des enseignant·e·s ne bénéficient pas d'un soutien psychologique ; ces services ne sont souvent disponibles que dans les écoles aisées. L'Afrique du Sud connaissant une augmentation du nombre d'infections, les travailleurs sociaux se concentrent sur l'apport d'un soutien psychosocial aux communautés des zones les plus touchées.

SADTU a publié un [Communiqué sur la réouverture des écoles et collèges dans le contexte du niveau d'alerte 4 du virus](#) le 24 avril 2020, en soulignant que :

La disponibilité de services psychosociaux est d'une importance capitale pour aider les établissements scolaires à renforcer leur résilience afin de vaincre la peur engendrée par le virus. L'anxiété peut être un obstacle à l'apprentissage et les services psychosociaux doivent aider nos institutions à se concentrer sur la survie et le développement d'une culture de compassion, d'empathie et de bienveillance. Cela va au-delà de ce qui sera enseigné par les professeur·e·s/conférencier·ère·s.

SADTU dispose d'un programme de bien-être psychosocial qui procure une assistance aux membres du syndicat.

Asie/Pacifique

- **Inde**

AIPTF a publié [un appel au gouvernement pour protéger les droits des enfants et des enseignant·e·s pendant la pandémie de la COVID-19](#) le 9 juin 2020, demandant des formations pour les enseignant·e·s sur le soutien psychologique :

Les capacités des enseignant·e·s doivent être renforcées non seulement pour leur permettre de dispenser l'enseignement en ces temps difficiles, mais aussi pour assurer le bien-être physique et mental des enfants.

Europe

- **France**

UNSA Education [a mentionné le soutien psychologique comme une priorité](#) au tout début de la crise :

UNSA Education a demandé la pleine mobilisation du réseau Prévention, Aide, Suivi (PAS) de la MGEN afin d'aider les collègues pendant cette période de confinement. En toute confidentialité, ces réseaux PAS proposent des entretiens avec un ou une psychologue.

- **Portugal**

FENPROF a mentionné le besoin de soutien psychologique dans un article publié le 16 avril 2020. [La situation actuelle de la santé publique aggrave la situation des élèves et peut déclencher des inégalités](#) :

FENPROF est également préoccupée par les problèmes psychologiques des parents/tuteurs des élèves. Ces adultes ont également besoin de réponses et d'un suivi permanents. Ils doivent bénéficier d'un soutien psychologique, même à distance.

Lors d'une vidéoconférence entre la FENPROF et le ministère de l'Education nationale, FENPROF a fait des [propositions sur l'organisation de l'année scolaire 2020/2021](#) :

Compte tenu des situations négatives vécues par de nombreux enfants pendant le confinement, il est nécessaire de leur apporter un soutien psychosocial.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

- **Suède**

Lärarförbundet a orienté ses demandes sur la réduction du stress et du risque d'épuisement professionnel des enseignant·e·s des niveaux 1 à 9 qui ont assumé une double charge de travail, en combinant l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance. Par le biais de demandes écrites adressées au gouvernement et d'articles dans les médias nationaux/locaux et ses propres circuits de communication, le syndicat *Lärarförbundet* a demandé que l'on exige moins des écoles. On ne peut pas s'attendre à ce que l'enseignement pendant la crise donne le même niveau de résultats et les attentes déraisonnables ont été un facteur de stress majeur pour les enseignant·e·s. Une autre demande concerne les enseignant·e·s des groupes à risque. L'anxiété, y compris économique, liée au fait de rester à la maison par peur de tomber malade au travail génère un stress psychosocial qui affecte directement le bien-être. Dans le cadre de l'effort de sensibilisation, une mobilisation en ligne a été organisée. Plus de 4 000 enseignant·e·s ont voté pour la question la plus urgente sur laquelle le ministre de l'Education devrait agir. Les trois premiers enjeux étaient :

1. Une charge de travail plus raisonnable et la fin du double devoir d'enseigner à l'école et à distance
2. Que les enseignant·e·s ne soient que des enseignant·e·s et assurent les fonctions de soutien nécessaires
3. Donner aux enseignant·e·s des groupes à risque la possibilité de travailler à domicile ou de rester à la maison en bénéficiant d'un congé maladie rémunéré

Au cours de l'événement en ligne, leurs questions ont été posées au ministre et les membres ont apporté des pancartes contenant des demandes qu'ils ont montrées pendant l'appel vidéo. L'enregistrement vidéo est [disponible ici \(en suédois\)](#).

Amérique latine

- **Brésil**

La CNTE a fait une liste de recommandations sur le soutien psychologique - *Diretrizes para a educação escolar durante e pós-pandemia - Contribuições da CNTE* (15 juin 2020).

Celle-ci comprend :

La fourniture d'un soutien psychosocial aux élèves, aux familles et au personnel enseignant, en assurant le bien-être physique et émotionnel de la communauté scolaire.

- **Honduras**

COLPROSUMAH a publié un « [Plan stratégique pour le retour en toute sécurité dans les centres scolaires du pays](#) » avec un accent particulier donné au soutien psychologique : *Engager du personnel infirmier et psychologique pour soutenir et guider le personnel enseignant dans l'exercice de ses responsabilités.*

- **Uruguay**

Le 19 mai 2020, FUM-TEP a signé avec l'Administración Nacional De Educación Pública un document intitulé [Protocole pour la protection des fonctionnaires de l'éducation nationale en raison de la propagation de la COVID-19](#). Le document comprend la mesure suivante :

Soutien psycho-émotionnel aux fonctionnaires : les services de l'administration disposant de professionnel·le·s dans ces domaines concevront un plan destiné aux fonctionnaires enseignant·e·s et non enseignant·e·s. Ils développeront des actions permettant de soutenir ceux et celles qui sont réintégrés, ainsi que celles et ceux qui exercent actuellement des fonctions dans le monde virtuel.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Canada**

L'ETFO-CTF a publié [sa contribution au ministère de l'Éducation sur le plan de réouverture des écoles de l'Ontario](#). Elle comprend des recommandations sur les mesures psychologiques à long terme :

Que le financement soit augmenté pour les assistant·e·s pédagogiques, les psychologues, les thérapeutes du comportement, les conseiller·ère·s de soutien scolaire et les orthophonistes.

- **Etats-Unis**

L'AFT a publié [un plan pour rouvrir en toute sécurité les écoles et les communautés américaines](#) avec un paragraphe spécifique sur le soutien à la santé mentale des élèves :

Notre réponse collective à la COVID-19 exige bien plus que la limitation de la propagation du virus. La distanciation physique prolongée, la mort et la maladie dans nos familles et nos communautés, ainsi que les bouleversements économiques, laisseront de nombreux élèves et enseignant·e·s accablés par des traumatismes et des problèmes de santé mentale permanents. Il nous incombe de répondre à leurs besoins maintenant plus que jamais. Nous savons, grâce à la science du cerveau, que le manque de sécurité psychologique et l'impact des expériences négatives dans l'enfance entravent, voire empêchent, l'apprentissage. Ces impacts seront généralisés. Du personnel supplémentaire ayant des compétences en matière

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

de santé mentale sera nécessaire afin de dispenser une formation sur les traumatismes et la sensibilité à l'ensemble du personnel, des élèves et des parents. Tout le personnel devrait être formé à reconnaître les élèves qui souffrent de traumatismes et à les orienter vers des professionnels de la santé mentale pour un soutien supplémentaire.

Mesures gouvernementales pour contribuer au bien-être des élèves et des éducateur·trice·s

Asie/Pacifique

- **Philippines**

Un directeur du département de l'éducation a déclaré:

la première semaine d'école sera consacrée aux interventions psychosociales, aux interventions en matière de santé mentale (...). Etant donné le nombre limité de psychologues pour s'occuper de toutes les écoles de la région, les enseignant·e·s, les infirmier·ère·s et les médecins résidents ont reçu des modules de formation sur la gestion des interventions psychosociales.

Europe

- **Suède**

La *Swedish School Agency* a créé un site web en collaboration avec la *Public Employer's Association*, le *Swedish Research Institute*, *Swedish EdTech* et *Save the Children* - www.skolahemma.se (L'école à la maison). Le site propose un éventail d'outils, de séminaires et de conseils. L'Agence nationale de santé publique a publié [du matériel destiné aux enfants et aux jeunes](#) qui est également utile aux parents, aux enseignant·e·s et aux adultes en général.

Observations finales

Alors que le bilan de la pandémie sur les élèves, les enseignant·e·s et le personnel de soutien à l'éducation devient plus clair, le bien-être apparaît comme une priorité pour les systèmes éducatifs et les syndicats d'enseignant·e·s. Peu de systèmes éducatifs disposent de directives ou de structures de soutien au niveau national afin de promouvoir et de favoriser le bien-être dans la profession, laissant aux syndicats et/ou aux éducateur·rice·s individuels le soin de s'en occuper.

Les questions liées au stress et à la surcharge de travail étaient déjà à l'ordre du jour de nombreux syndicats avant même la pandémie. Il convient maintenant de s'en occuper d'urgence. Les syndicats devraient faire des questions de bien-être et de santé mentale un élément fondamental de leurs revendications, au même titre que d'autres questions professionnelles telles que les conditions de travail et les salaires.

En même temps, la plupart des systèmes éducatifs manquent de personnel spécialisé, comme des infirmier·ère·s scolaires, des conseiller·ère·s et autres positions auxiliaires, en partie à cause des réductions budgétaires au cours des dernières décennies. Cela signifie qu'il y a peu ou pas de préparation pour soutenir les élèves qui ont des problèmes. Alors que les écoles et les établissements scolaires reviennent à l'enseignement et à l'apprentissage en présentiel, il est impératif de mettre en place des structures de soutien et de bien-être pour les élèves.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**



Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**



05 / PILIER 5

FAIRE CONFIANCE AU PROFESSIONNALISME DES ÉDUCATEUR·RICE·S

Les autorités éducatives travaillent avec les personnels et leurs syndicats pour déterminer et évaluer les conséquences de la fermeture des écoles sur l'enseignement, l'apprentissage et le bien-être des élèves. Toute stratégie pour un retour à l'enseignement en présentiel repose sur la confiance accordée au professionnalisme et à la pratique pédagogique des employé·e·s de l'éducation. Les conditions concernant les évaluations sont clarifiées dans le cadre d'un dialogue avec les éducateur·rice·s et leurs syndicats, afin de garantir le traitement juste et équitable de tous les élèves, ainsi que l'autonomie professionnelle des éducateur·rice·s.

ALLER À
Introduction

ALLER À
Pilier 1: Dialogue

ALLER À
Pilier 2: Santé

ALLER À
Pilier 3: Équité

ALLER À
Pilier 4: Bien-être

ALLER À
Pilier 5: Confiance

Introduction : Quand les écoles ferment, nous ne cessons pas d'être des enseignant·e·s

L'une des principales conclusions de toutes les discussions sur ce qui a fonctionné et a été révélé pendant la crise de la COVID-19 est que les autorités et les systèmes qui ont investi les outils, le temps et la confiance dans les éducatrices et éducateurs, avant et pendant la crise, ont obtenu de meilleurs résultats au moment de passer aux pratiques d'enseignement à distance dans l'urgence. En fait, les enquêtes successives ont montré que la capacité à s'adapter à la « nouvelle normalité » n'était pas déterminée par un quelconque produit algorithmique ou technologique, mais bien par la capacité des enseignant·e·s, qui disposaient de l'espace professionnel et de la confiance nécessaires pour prendre des décisions sur les modalités, le rythme, le contenu et l'évaluation, en gardant à l'esprit l'intérêt prioritaire de l'élève. A l'inverse, les autorités qui ont tenté de se servir de la crise pour centraliser le contrôle, imposer des méthodes d'évaluation et de surveillance ont vu les parents, les élèves et les personnels se braquer. Bien sûr, il y aura toujours celles et ceux qui confondent test et apprentissage, ou encore thermomètre et remède. Qu'il s'agisse d'entreprises edu-business ayant des intérêts commerciaux dans le secteur de l'éducation ou de politiciens qui veulent imposer une plus grande austérité, la crise met en lumière les intentions réelles et révèle l'opportunisme sous toutes ses formes.

En ce moment, en plus de prendre soin de leur propre famille et de leurs proches, les enseignant·e·s se concentrent sur le bien-être socio-émotionnel de leurs élèves et de leurs communautés malgré le traumatisme et l'épuisement émotionnel qu'ils peuvent subir. La confiance et l'estime envers les enseignant·e·s et les professionnels de soutien à l'éducation n'ont jamais été aussi élevées. C'est pour cette raison que les syndicats d'enseignant·e·s ne se contentent pas de souligner que les modèles dépassés, punitifs et étriqués de contrôle et de tests sont mal adaptés aux besoins du moment, mais que leurs idées gagnent du terrain.

Tout au long de la crise, les éducateur·rice·s ont exprimé leur inquiétude qu'avec la fermeture des écoles, certains élèves n'auraient pas accès à l'enseignement à distance, aux ressources éducatives à la maison ou que les parents n'auraient pas les ressources et la capacité de trouver des soutiens supplémentaires. Nos membres ont rapporté que beaucoup d'enseignantes et enseignants étaient préoccupés par les groupes les plus vulnérables et ceux qui étaient déjà désavantagés en termes d'apprentissage. C'est pourquoi nous avons adopté le serment des professions médicales de « ne pas nuire » comme principe de notre éthique professionnelle. Cela signifie que les évaluations et les systèmes de tests que les éducateur·rice·s jugent nuisibles ou injustes, que ce soit parce que la matière n'a pas été enseignée ou pour d'autres raisons, devraient être soit reportés

soit repensés à la lumière de la réalité actuelle. Il convient de privilégier les évaluations formatives et authentiques qui visent à aider les élèves à rester en contact, à réussir et à rester en bonne santé pendant cette crise.

Politique de l'Internationale de l'Éducation sur le professionnalisme et la pratique pédagogique

Résolutions et documents politiques

Tant le [Document politique de l'IE sur les droits humains et syndicaux](#) (2015) que le [Document politique de l'IE sur l'éducation](#) (2011) proposent d'importantes réflexions pour éclairer les discussions et les projets de réouverture des écoles. Ces documents sont le résultat de longues et vastes consultations entre toutes les organisations membres de l'IE afin de définir nos politiques autour de diverses questions et sujets.

Le paragraphe IV.30 du document politique sur l'éducation concerne directement le cinquième pilier : « L'engagement professionnel des enseignant·e·s et des personnels académiques vis-à-vis de l'éducation et du bien-être de leurs élèves doit être reconnu et respecté. Renforcer l'autonomie professionnelle et la confiance des enseignant·e·s dans leurs jugements professionnels et pédagogiques et par l'affirmation de leur droit aux libertés académiques et à entreprendre des activités de recherche doit être une priorité des gouvernements et des employeurs, car ce sont des aspects essentiels pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ».

Le paragraphe 30 du document politique sur les droits renforce ce point : « Tout·e·s les travailleur·euse·s de l'éducation ont droit à l'autonomie professionnelle et à la liberté académique. Les personnels devraient être impliqués dans le choix et l'adaptation du matériel pédagogique, la sélection des manuels scolaires et le développement et l'application des méthodes pédagogiques ».

Evidemment, les membres de l'Internationale de l'Éducation savent qu'il existe des responsabilités qui correspondent aux droits. Cet engagement est à la base de l'adoption tant de la [Déclaration sur l'éthique professionnelle](#) que du [Cadre mondial en matière de normes professionnelles pour l'éducation](#).

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

La [Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle](#) est un engagement individuel et collectif des personnels envers les différents acteurs de l'éducation et l'ensemble de la société. Elle est complémentaire aux lois, statuts, règlements et programmes qui définissent l'exercice de la profession. Elle est aussi un outil qui a pour but d'aider les enseignant·e·s et les personnels d'éducation à répondre à la fois aux questions liées à la conduite professionnelle et aux problèmes qui se posent dans les relations avec les différents acteurs de l'éducation. L'éducation publique de qualité, pierre angulaire de toute société démocratique, a pour mission de garantir à tous les enfants et à tous les jeunes des chances égales d'obtenir une éducation. Elle est également essentielle au bien-être de la société car elle contribue à son développement économique, social et culturel. Dès lors, les enseignant·e·s et personnels de l'éducation doivent stimuler la confiance des citoyens dans la qualité des services fournis par tous ceux qui sont engagés dans cette importante mission. **La pratique d'un discernement responsable se situe au cœur de toute activité professionnelle.** Aussi, les actes posés au quotidien par des enseignant·e·s et personnels de l'éducation bienveillants, compétents et dévoués, et permettant à chaque élève de réaliser son potentiel, sont essentiels à l'apport d'une éducation de qualité. La compétence et l'engagement des enseignant·e·s et personnels de l'éducation doivent être conjugués à de bonnes conditions de travail, au soutien communautaire et à des politiques autorisant un enseignement de qualité.

Intro

Pilier 1 Dialogue

Le [Cadre mondial IE-UNESCO en matière de normes professionnelles pour l'éducation](#) (2019) reconnaît que les éducateur·rice·s devraient posséder et établir leurs normes de pratique professionnelle. Un cadre de normes pour l'éducation doit promouvoir et renforcer la profession enseignante. Il doit soutenir le jugement et le discernement professionnels des enseignant·e·s et de cette manière améliorer leur statut professionnel. En tant que tel, ce cadre constitue un outil important pour protéger et renforcer la réputation de la profession enseignante.

Pilier 2 Santé

Pilier 3 Équité

Les 12 principes qui soutiennent le cadre de Normes professionnelles pour l'éducation sont les suivants :

Pilier 4 Bien-être

1. L'accès à une éducation de qualité est un droit universel pour tous les enfants et les jeunes, dans l'intérêt des personnes, des communautés et des sociétés.
2. L'éducation de qualité repose sur un enseignement de grande qualité, pour tous les élèves et en toutes circonstances.
3. L'organisation du travail des enseignant·e·s vise à optimiser les apprentissages, le bien-être des élèves et leurs futures chances de réussir dans la vie, en étroite collaboration avec le personnel de soutien à l'éducation et les autres professionnel·le·s.

Pilier 5 Confiance

4. Les enseignant·e·s sont défini·e·s en tant qu'individus dotés de qualifications officiellement reconnues dans l'éducation et concordantes avec les normes d'exercice définies, jugées et validées par la profession enseignante.
5. Tou·te·s les enseignant·e·s doivent être formé·e·s à l'université ou dans des institutions équivalentes et doivent avoir les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires pour répondre aux divers besoins des élèves.
6. La profession enseignante est composée d'enseignant·e·s défini·e·s comme tel·le·s, conformément aux organisations d'enseignant·e·s qui les représentent.
7. Dans l'intérêt général, et celui des enfants en particulier, seul·e·s des membres formé·e·s et qualifié·e·s de la profession s'engagent à occuper un poste d'enseignant·e.
8. Les pratiques organisationnelles des établissements en termes d'éthique et d'efficacité sont fondées sur le jugement professionnel des enseignant·e·s et sur les normes d'exercice définies par la profession enseignante.
9. Les membres de la profession enseignante ayant des responsabilités en matière de leadership et d'administration au sein des écoles et autres institutions d'enseignement, soutiennent les enseignant·e·s à tous les niveaux en vue d'atteindre, de maintenir et de défendre les normes professionnelles.
10. Les normes professionnelles pour l'éducation examinent et soutiennent largement l'accès universel à une éducation de qualité et à des opportunités pour tou·te·s.
11. La profession enseignante dans son ensemble, et les membres individuels qui la composent, s'engagent à soutenir activement et de manière éthique les principes, les préceptes et les normes professionnelles d'exercice ainsi qu'à promouvoir une éducation inclusive équitable de qualité, dans l'intérêt de tous les élèves, des enseignant·e·s et de la société.
12. Les gouvernements et les autorités éducatives ont l'obligation de veiller à ce que les enseignant·e·s reçoivent le soutien, la formation, le développement professionnel et les opportunités nécessaires pour participer à des recherches, y compris des recherches-actions, et y avoir accès afin de permettre à tous les élèves de développer pleinement leur potentiel.

L'Internationale de l'Éducation a également adopté un certain nombre de résolutions pertinentes lors de son 8e Congrès mondial en 2019, notamment sur les [relations entre les technologies de l'information et de la communication \(TIC\)](#), les [politiques relatives aux enseignant·e·s et l'apprentissage des élèves](#) et sur le [renforcement de l'équité en matière d'accès au matériel d'enseignement, d'apprentissage et de recherche](#).

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Politiques pertinentes en matière de professionnalisme et de pratique pédagogique

Ressources externes utiles

- La [Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant \(1966\)](#) et la [Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur \(1997\)](#) offrent des recommandations spécifiques sur des exigences allant de l'autonomie professionnelle aux décisions relatives aux programmes d'études.

Le paragraphe 61 de la Recommandation de 1966 stipule ce qui suit :

Dans l'exercice de ses fonctions, le corps enseignant devrait bénéficier de la liberté académique. Les enseignant·e·s étant particulièrement qualifiés pour juger des auxiliaires et des méthodes d'enseignement les mieux adaptés à leurs élèves, ce sont eux qui devraient jouer le rôle essentiel dans le choix et la mise au point du matériel d'enseignement, le choix des manuels et l'application des méthodes pédagogiques, dans le cadre des programmes approuvés et avec le concours des autorités scolaires.

- L'enquête TALIS de l'OCDE offre également des informations utiles. Linda Darling-Hammond a réalisé une [analyse](#) pour l'Internationale de l'Éducation et a conclu que « dans le cadre de l'enquête TALIS, les constatations les plus importantes se rapportent probablement à la collaboration entre enseignant·e·s, qui apparaît comme un élément significatif de l'apprentissage, influençant à la fois la pratique et la satisfaction professionnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle, qui à leur tour se répercutent sur le maintien en poste et l'efficacité des enseignant·e·s. Les interventions appuyant l'apprentissage collaboratif entre enseignant·e·s semblent prometteuses afin d'améliorer la qualité d'enseignement et l'engagement à long terme du personnel enseignant ». Darling Hammond a écrit un article de blog instructif pour le Learning Policy Institute sur [un nouveau pacte pour l'éducation après la COVID](#).
- Le travail précurseur d'Andy Hargreaves sur [le professionnalisme collaboratif](#) est particulièrement pertinent en ces temps de pandémie. Ce terme désigne la manière dont les enseignant·e·s et autres éducateur·rice·s transforment l'enseignement et l'apprentissage pour travailler avec tous les élèves afin d'avoir une vie épanouie, ayant un sens, un but et empreinte de réussite. Il s'agit d'une approche fondée sur des preuves et non sur des données, qui implique un dialogue approfondi et parfois exigeant, un retour d'information franc mais constructif et une enquête collaborative continue.

Andy Hargreaves a partagé [5 questions et opportunités majeures après le coronavirus dans le monde de l'éducation](#) qui offrent également des pistes utiles.

- Une autre ressource utile a été conçue par Armand Doucet et présentée conjointement à l'Internationale de l'Education et à l'UNESCO dans les premières semaines du confinement mondial. Intitulé [Thinking about Pedagogy during an Unfolding Pandemic](#), ce rapport traite de questions et considérations relatives à l'enseignement à distance en situation d'urgence, mais souligne également l'importance de l'apport de Maslow (sécurité et santé) avant celui de Bloom (éducation formelle).

Considérations politiques concernant l'évaluation et l'instruction

Cette section vise à présenter différentes approches adoptées dans le monde pour adapter les aspects fondamentaux des systèmes éducatifs en matière d'évaluation et d'instruction. Tant les gouvernements que les syndicats d'enseignant·e·s repensent les modèles passés de tests et de validation de l'apprentissage alors que les perturbations actuelles laissent entrevoir la possibilité de faire prévaloir le discernement professionnel individuel et collectif des éducateur·rice·s.

Révision de la politique d'évaluation pendant la COVID-19

Un récent article publié sur le World Education Blog pose la question suivante : [le coronavirus pourrait-il façonner à jamais le mode de fonctionnement des évaluations](#) ?

« Le Royaume-Uni a annulé ses examens de GCSE et A-Level. Le conseil exécutif du CBSE en Inde a [annulé les examens](#) pour les classes 10 et 12, l'examen national de l'école ouverte et l'examen d'entrée commun. Le Madhya Pradesh reporte les examens de l'enseignement secondaire [jusqu'à nouvel ordre](#). Les examens NAPLAN en Australie ont été [annulés](#) pour l'année. La Pennsylvanie est [en train d'annuler](#) ses tests PSSA et ses examens Keystone. La liste est longue ».

Les recherches de l'UNESCO suggèrent que « les pays adoptent différentes stratégies (dans de nombreux cas, un mélange d'entre elles) pour faire face à la situation, y compris l'organisation d'examens avec des aménagements spéciaux, l'annulation, le report ou la reprogrammation, la mise en ligne (évaluation en ligne) et l'introduction d'approches alternatives aux examens et à la validation de l'apprentissage. Ce [document](#) donne un aperçu des décisions prises par les pays en ce qui concerne les examens à gros enjeux et les évaluations programmées dans ce contexte particulier.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Après avoir examiné l'impact des examens déterminants sur l'inclusion, le [Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020](#) examine les évaluations du point de vue de l'inclusion et demande à ce que l'accent soit mis sur les tâches des élèves plutôt que sur les évaluations déterminantes : comment sont-elles abordées, lesquelles s'avèrent difficiles et comment certains aspects peuvent être adaptés pour permettre la réussite. Les évaluations formatives à faible enjeu, réalisées tout au long du parcours scolaire, sont bien plus adaptées à l'objectif de l'éducation inclusive. **Elles impliqueraient également que les interruptions soudaines de l'enseignement (telles que les fermetures d'écoles dans le cadre de la COVID-19) soient moins problématiques pour veiller à ce que les qualifications ne soient pas affectées.**

Pour obtenir une liste des politiques qui ont été adoptées dans le sillage de la COVID-19, le document de référence du secteur de l'éducation de l'UNESCO [Organising and Conducting Exams and Assessments during School & University Closures – Resources & References](#) propose un regard pays par pays sur les approches et les innovations en cours.



Politiques et actions syndicales pour soutenir le professionnalisme et les droits professionnels

De nombreux syndicats ont élaboré leurs propres directives, fourni un soutien professionnel et mené des actions de sensibilisation pour défendre et renforcer le professionnalisme des enseignant·e·s. Cette section donne un aperçu du travail effectué par les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans le monde entier.

Afrique

- **Cameroun**

Le *Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire* (SNAES), membre de la FECASE, et la *Fédération des Syndicats de l'Enseignement et de la Recherche* (FESER) sont préoccupés par la capacité limitée des enseignant·e·s à faire la transition vers l'enseignement en ligne. L'utilisation des TIC dans l'éducation n'a généralement pas été une priorité dans les domaines dans lesquels les enseignant·e·s ont demandé des activités de développement professionnel, en partie à cause de l'absence d'équipements et d'infrastructures dans les écoles et les foyers au Cameroun.

De nombreux·ses enseignant·e·s manquent d'expérience ainsi que de confiance en leur capacité à concevoir des cours en ligne et le syndicat, en coopération avec trois inspecteurs, a soutenu les enseignant·e·s en mettant à leur disposition plus de vingt modèles de plans de cours. Le SNAES regrette que les cours radiodiffusés et vidéo dispensés par le ministère de l'Éducation de Base aient été préparés sans aucune consultation ou implication des enseignant·e·s ou des syndicats d'enseignant·e·s.

Pays arabes

- **Bahreïn**

La *Bahrain Teachers' Association* a formulé [des propositions pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires au cours de l'année 2020-2021](#). L'association professionnelle recommande de modifier et de condenser les programmes d'études, en se concentrant sur les sujets les plus importants. Les programmes et le matériel pédagogique devraient également être adaptés aux méthodes de l'enseignement à distance. En termes d'évaluation, l'association professionnelle recommande une combinaison de méthodes, y compris des examens traditionnels, afin de minimiser le besoin de proximité physique, tout en garantissant l'équité et la transparence totale des critères d'évaluation.

- **Palestine**

Le *General Union of Palestinian Teachers (GUPT)* travaille avec le ministère de l'Éducation et a proposé d'offrir aux élèves des cours de rattrapage pendant l'été. Pour permettre ce travail et soutenir le professionnalisme des éducateur·rice·s, [le GUPT propose aux enseignant·e·s une formation en ligne sur l'utilisation des TIC pour l'enseignement et l'apprentissage](#). Le syndicat a également établi des contacts avec d'autres syndicats de la région arabe pour partager ses connaissances et son expérience.

Asie/Pacifique

- **Indonésie**

Dans le cadre de son travail visant à assurer la continuité de l'éducation et à soutenir la pratique professionnelle tout au long de la pandémie, le *Persatuan Guru Republik Indonesia (PGRI)* a proposé à ses membres une série d'activités de formation. Le *Smart Learning Centre* (Centre d'apprentissage intelligent) du PGRI organise des formations numériques via YouTube et il a un programme sur la COVID-19 avec une formation

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

en ligne pour les enseignant·e·s de tout le pays. Le PGRI a également mandaté ses comités de direction à tous les niveaux pour mettre en place des centres de crise professionnels, en coordination avec les gouvernements régionaux afin de développer et de fournir des contenus et des modèles d'apprentissage à distance. Le syndicat a également demandé au gouvernement de distribuer un guide d'enseignement et d'apprentissage à distance pour les enseignant·e·s, les élèves et les parents afin de soutenir le processus éducatif.

Europe

- **Grèce**

Le Parlement grec a adopté [un règlement qui rend obligatoire les cours en direct en ligne](#), sans avertissement préalable ni consultation des syndicats. Les organisations membres de l'IE en Grèce (DOE et OLME) ont exprimé leurs préoccupations concernant la nouvelle loi. Leurs objections portent sur la protection des contenus protégés par les droits d'auteur, les données personnelles, la sécurité et la confidentialité en ligne, mais aussi la capacité professionnelle d'agir des éducateur·rice·s.

- **Italie**

En réponse à la décision de mettre en ligne toutes les formations, la *Federazione Lavoratori della Conoscenza-CGIL* (FLC-CGIL) a publié un [Manifeste pour une éducation inclusive](#). Il souligne que l'enseignement à distance est un outil d'urgence et ne peut remplacer les relations qui caractérisent les processus d'enseignement et d'apprentissage. Abordant les valeurs et la finalité de l'éducation, la relation entre les élèves et les enseignant·e·s, le rôle de la technologie et l'évaluation des élèves, le Manifeste appelle à mettre à nouveau l'accent sur l'enseignement, la pratique pédagogique et les besoins des élèves en investissant dans le personnel, les bâtiments scolaires et la sécurité des écoles. Le syndicat a déclaré que « en tant qu'enseignant·e·s, nous avons pris la responsabilité de continuer à enseigner, quelle que soit la situation, en présentiel ou à distance. En ces temps de crise, nous voulons créer une opportunité pour que le professionnalisme des enseignant·e·s devienne une valeur de liberté et de démocratie » et appelle les enseignant·e·s et les autres professions à signer le Manifeste.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Équité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- **Portugal**

La FENPROF a réagi avec force contre une tentative d'impliquer les parents dans l'évaluation de la qualité de l'éducation dispensée lors des fermetures d'écoles.

Soulignant que cela n'est ni légal ni approprié, le syndicat a insisté sur le fait que la portée suggérée de l'évaluation nécessiterait une compréhension et une expertise pédagogiques qui vont bien au-delà de celles des parents ou de la société en général. Le syndicat a également mis en garde contre l'impact possible et les effets à long terme d'un tel exercice, tant pour les enseignant·e·s que pour les écoles. Il a demandé au ministère de l'Education de préciser à toutes les écoles que la participation des parents à l'évaluation de l'enseignement et des performances des enseignant·e·s est inappropriée.

- **Suède**

Lärarförbundet a commandé une [enquête sur l'impact de la COVID-19 sur les conditions et les pratiques de travail des enseignant·e·s](#). La charge de travail avait augmenté pour la majorité des enseignant·e·s, notamment en raison de la nécessité de remplacer des collègues et de prendre en charge des tâches supplémentaires. Par exemple, un quart des répondant·e·s doivent effectuer des tâches de nettoyage supplémentaire requis en raison de la pandémie. Trois enseignant·e·s sur cinq ont estimé qu'il était plus difficile d'enseigner. Des questions ont également été posées sur l'avenir de la profession dans le contexte de l'enseignement à distance et d'une numérisation accélérée. Plus de la moitié des personnes interrogées s'attendent à ce que la numérisation rende l'enseignement moins gratifiant en tant que profession, tandis qu'un tiers pense que le statut de la profession va décliner. Beaucoup craignent également un impact négatif sur l'apprentissage, 63 % s'attendant à ce qu'il soit plus difficile d'atteindre les objectifs d'apprentissage et près de 90 % à ce qu'il soit plus difficile d'atteindre les objectifs sociaux de l'éducation.

Amérique latine

- **Argentine**

Suite à la fermeture d'écoles à cause de la COVID-19, [les efforts conjoints des syndicats d'enseignant·e·s et du gouvernement d'Argentine ont conduit à la création de la plateforme en ligne « Seguimos Educando »](#) (L'éducation se poursuit). Les syndicats de l'éducation participent activement à la commission consultative de la plateforme qui fournit une série de ressources et de matériels pédagogiques numériques pour aider les enseignant·e·s. Les ressources sont organisées par niveau

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

d'enseignement et par matière. En outre, des recommandations sont formulées à l'intention des enseignant·e·s sur la manière d'organiser l'enseignement en ligne, les ressources à utiliser et comment promouvoir l'apprentissage dans ces nouvelles circonstances.

- **Pérou**

Afin d'aider les éducateur·rice·s à surmonter le grave manque de formation dans le domaine de l'éducation en ligne, [le SUTEP a fourni un cours en ligne gratuit sur l'utilisation des TIC pour l'enseignement et l'apprentissage](#). Le cours certifié a été suivi par plus de 7 000 personnes dans le pays. Le syndicat prévoit d'organiser une série complète de cours pour aider la profession à relever de nouveaux défis.

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Etats-Unis**

Avec le passage soudain à l'enseignement à distance, de nombreux·ses enseignant·e·s ne se sentent pas préparé·e·s à enseigner dans un environnement en ligne. Pour répondre à leurs besoins, la *National Education Association* propose [une série de cours virtuels sur les composantes de base de l'apprentissage à distance et sur la réussite de l'enseignement en dehors des salles de classe traditionnelles](#). La série de six cours se concentre sur : les meilleures pratiques et stratégies pour l'apprentissage à distance ; les défis et opportunités en matière d'équité ; les outils et stratégies de collaboration ; aménagements pour les apprenants à distance ; et la pédagogie de l'apprentissage à distance prenant en compte le traumatisme.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Politiques et actions syndicales en matière d'évaluation et d'examens

Cette section donne un aperçu de certaines actions prises directement par les organisations membres de l'IE en matière d'évaluation et d'examens nationaux.

Afrique

- **Kenya**

Le *Kenya National Union of Teachers* et le *Universities Academic Staff Union* se sont unis à des organisations de la société civile pour présenter aux autorités publiques **des recommandations et des mesures pour garantir une réouverture des écoles et des établissements scolaires en toute sécurité**. Le rapport conjoint recommande que les examens nationaux soient reportés au premier trimestre de 2021. Dans l'immédiat, les organisations conseillent de former et soutenir les enseignant·e·s et les conférencier·ère·s sur la pédagogie adaptée à la COVID-19, ainsi qu'à la sensibilisation aux questions liées au genre et au handicap et aider les survivant·e·s de la COVID-19.

Pays arabes

- **Maroc**

Lors d'une réunion avec le ministère de l'Éducation, les syndicats affiliés à l'IE au Maroc **ont suggéré plusieurs réaménagements des programmes d'études, de même que des modalités d'évaluation tenant compte des implications de la fermeture prolongée des écoles**. Les éducateur·trice·s et leurs organisations travailleront avec le gouvernement à la révision des programmes d'études. En ce qui concerne les examens, les syndicats ont demandé de prendre en compte les notes des évaluations formatives pour toutes les classes, pas uniquement les points obtenus aux examens. Les syndicats se sont déclarés en faveur d'un recours à la méthode des questionnaires à choix multiples pour les examens et ont demandé de réduire la durée, la période et le contenu de ces derniers, en évaluant uniquement les matières étudiées entre septembre 2019 et février 2020. Dans un souci d'équité, les syndicats ont insisté sur la nécessité d'organiser des cours de remédiation et de soutenir les élèves défavorisés, afin d'atténuer les répercussions négatives de la pandémie.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Equité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Asie/Pacifique

- **Nouvelle-Zélande**

La *New Zealand Post Primary Teachers' Association* (PPTA) a créé un [groupe de travail sur les questions professionnelles liées à la COVID-19](#) pour répondre aux propositions de l'Autorité néo-zélandaise des qualifications, du ministère et des conseils de qualification de l'enseignement supérieur en matière d'enseignement, d'apprentissage et, en particulier, d'évaluation. Ce groupe de travail est également très axé sur le bien-être. Le ministre de l'Éducation s'est appuyé sur le [groupe consultatif professionnel](#) établi en 2017 dans le cadre de la révision de la qualification nationale pour fournir des conseils autour [des changements en matière d'évaluation](#) à la suite de la COVID-19. Ce groupe est composé de dix enseignants et directeurs d'école, dont trois ont été nommés par la PPTA.

Europe

- **Allemagne**

Étant donné les inégalités d'accès aux ressources en ligne, à la connexion à Internet et au manque d'espace permettant d'étudier à la maison pour un grand nombre d'élèves, la GEW, et sa confédération nationale DGB ont demandé [une dispense des examens de fin d'année, y compris les examens de niveau avancé](#). Les dirigeant·e·s syndicaux·ales ont demandé au gouvernement de faire confiance au jugement des enseignant·e·s et de permettre d'attribuer des notes aux élèves en fonction des examens réalisés avant la fermeture des écoles.

- **Malte**

Les examens ont été reportés au début de la prochaine année académique, une [décision soutenue par le *Maltese Union of Teacher*](#). La décision a été prise à la suite de discussions au sein du groupe de travail mis en place par le ministère de l'Éducation et de l'Emploi à la demande du syndicat MUT. Le groupe de travail, qui comprend des représentant·e·s syndicaux·ales, des représentant·e·s du secteur public, du secteur ecclésiastique et du secteur indépendant, a travaillé en parallèle et en collaboration avec le comité des examens du MATSEC, l'université de Malte et la direction des programmes d'études au sein du ministère de l'Éducation et de l'Emploi.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Équité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

- **Royaume-Uni**

Le *National Education Union* a publié un [Plan national de relance de l'éducation](#) en 10 étapes. Le point 6 du plan vise à garantir une évaluation équitable après des mois de fermeture d'écoles et d'enseignement à distance entachés d'inégalités : *Les niveaux GCSE et A-Level doivent être modifiés pour permettre une évaluation équitable des résultats des jeunes. On ne peut pas s'attendre à ce que les examens couvrent l'ensemble du programme actuel en raison du temps d'enseignement réduit. Les propositions pourraient comporter une combinaison d'évaluation des enseignant·e·s et d'examens allégés, avec un plus grand choix de questions. Quelles que soient les décisions prises, les enseignant·e·s, les élèves et leurs parents doivent savoir que les mesures d'urgence adoptées pour les examens ne seront pas identiques en 2021. Le gouvernement doit rassurer toutes les personnes concernées sur le fait que ce processus sera équitable et ne nuira pas aux jeunes et à leur avenir. Les tests d'évaluation standards du primaire ne devraient pas avoir lieu. Ils sont principalement une mesure de responsabilisation des écoles et ne seront pas comparables aux années précédentes ou à venir.*

Amérique du Nord et Caraïbes

- **Caraïbes**

Le *Caribbean Union of Teachers* a adopté une position ferme en ce qui concerne les examens régionaux organisés à la fin de l'année scolaire. Ils ont d'abord proposé de reporter l'examen, évoquant les infrastructures et l'accès à internet limités dans de nombreuses écoles, les risques sanitaires et le besoin de soutien psychosocial, ainsi que l'incertitude générale autour de la pandémie. Suite à la décision du Conseil du développement humain et social de procéder aux examens régionaux, comme prévu, malgré les semaines de fermeture des écoles, le syndicat a écrit une lettre exprimant son désaccord et demandant l'implication des enseignant·e·s dans la conception/détermination des pédagogies, des outils et des plateformes numériques à utiliser pour la formation continue, ainsi que dans l'évaluation de l'impact des fermetures sur l'enseignement, l'apprentissage et le bien-être.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Observations finales

Les personnels de l'éducation ont travaillé sans relâche pour soutenir leurs élèves et la société pendant la crise. Malheureusement, bien souvent, ils se sont retrouvés sans les outils, le temps et la confiance nécessaires pour accomplir leurs devoirs professionnels comme ils·et elles l'auraient souhaité. Les syndicats d'enseignant·e·s du Liberia, du Honduras et des Philippines ont distribué des désinfectants pour les mains et des masques. Au Népal et en Bolivie, des enseignant·e·s se sont rendus à pied et à vélo dans des zones rurales éloignées pour dispenser un enseignement essentiel. Dans certains pays, les bibliothécaires scolaires ont distribué des livres et les chauffeurs de bus ont livré des repas scolaires gratuits. Dans d'autres, les enseignant·e·s se rendaient physiquement là où ils·et elles pouvaient obtenir du wifi et enseignaient pendant des heures depuis leur voiture ou à travers des portes vitrées. Ailleurs encore, les enseignant·e·s donnaient des cours à la radio ou sur des chaînes de télévision.

Le dévouement des éducateur·rice·s et de leurs syndicats est manifeste depuis le début de la crise. Alors que les autorités s'enlisaient et se disputaient sur la plateforme ou les modalités d'enseignement, les personnels ont collaboré, conçu et partagé des outils *open source* et ont passé un nombre incalculable d'heures, de jours et de semaines à soutenir leurs élèves et leurs communautés. Des lignes d'assistance pour les parents, des groupes de discussion WhatsApp pour les élèves, des vérifications par SMS sur les absent·e·s et les personnes vulnérables... ne sont là que quelques exemples du professionnalisme et de l'engagement des enseignantes et enseignants.

Il est vrai que nous n'avons pas encore vu la même attention accordée à chacun des cinq piliers des directives de l'IE pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires. Lors d'entretiens avec les responsables politiques de l'IE et de webinaires, nous avons appris que de nombreux syndicats d'enseignant·e·s et leurs membres ont découvert les plans de réouverture des écoles en regardant le journal télévisé ou en lisant la presse. Dans d'autres pays, les syndicats d'enseignant·e·s se sont concertés quotidiennement avec les ministères de l'Education afin de trouver la manière la plus sûre d'agir. Cette approche inclusive a été validée par les vingt délégations nationales des ministres de l'Education et des dirigeants syndicaux ayant pris part au [Sommet international virtuel sur la profession enseignante](#) en mai 2020.

Intro

Pilier 1
Dialogue

Pilier 2
Santé

Pilier 3
Equité

Pilier 4
Bien-être

Pilier 5
Confiance

Dans presque tous les pays, les syndicats de l'IE ont mené une enquête proactive auprès de leurs membres, puis ont contacté les ministères et leur ont demandé : « Quel est votre plan ? Quelles sont les données qui sous-tendent votre prise de décision ? Quels sont les risques et comment pouvons-nous travailler avec vous afin d'agir de la manière la plus sûre et la plus efficace possible ? ». Cela ne surprendra pas ceux et celles qui connaissent les éducateur·rice·s. Il s'agit simplement de savoir qui nous sommes et pourquoi les personnes nous font confiance.

Il y a quelques années, le syndicat OAJ Finlande a élaboré un serment pour les enseignant·e·s finlandais·e·s. Appelé le [Serment de Comenius](#) pour les enseignant·e·s, il porte le nom de John Amos Comenius, un réformateur de l'éducation tchèque du 16^e siècle, connu pour ses innovations et ses méthodes d'enseignement. Le serment stipule :

« En ma qualité d'enseignant·e, je m'engage à éduquer la nouvelle génération, ce qui constitue l'une des tâches les plus importantes qui aient été confiées à l'être humain. Je m'engage à renouveler et à transmettre les connaissances, la culture et les compétences humaines existantes.

« Je m'engage à agir de façon juste et équitable dans chacune des actions que j'entreprends, et à promouvoir le développement de mes élèves, de façon à ce que chacun puisse grandir en tant qu'être humain accompli, mû par ses propres compétences et talents. Je m'engage également à mettre tout en œuvre pour aider les parents, les tuteurs et les autres personnes travaillant aux côtés des enfants, ainsi que les jeunes dans leur rôle d'éducateur·rice·s.

« Je m'engage à ne jamais révéler d'informations confidentielles, et à respecter la vie privée des enfants et des adolescents. Je m'attellerai également à protéger leur intégrité physique et psychologique.

« Je m'engage à protéger les enfants et les adolescents de toute exploitation politique ou économique, et à défendre leurs droits individuels à vivre selon les convictions religieuses ou politiques de leur choix.

« Je m'engage à déployer des efforts continus pour préserver et développer mes compétences professionnelles, en me consacrant aux objectifs communs de ma profession, et à soutenir mes pairs dans le cadre de leur travail. Je m'engage à agir en vertu de l'intérêt supérieur de la société au sens large, et à mettre tout en œuvre pour renforcer le respect envers la profession enseignante. »

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**

Ce serment est à la fois le reflet et le déterminant de la confiance que la société finlandaise a dans le professionnalisme de ses enseignantes et enseignants. Pourtant, il n'est pas unique, car ces valeurs et principes professionnels fondamentaux sont inscrits dans les constitutions, les déclarations de mission et, surtout, les actions des organisations membres de l'Internationale de l'Education dans le monde entier. Les actions des éducateur·rice·s durant cette pandémie montrent clairement leur engagement envers la prochaine génération et la démocratie elle-même.

Le contexte actuel ajoute une importance supplémentaire aux leçons des dernières décennies que nous avons compilées dans [Education et démocratie : 25 leçons de la profession enseignante](#), un livre que nous avons publié lors du 8e Congrès mondial à Bangkok l'année dernière. Ces leçons sont rendues encore plus pertinentes à un moment où les régimes autoritaires cherchent à utiliser la pandémie pour solliciter des pouvoirs d'urgence et où les gens descendent à nouveau dans la rue pour demander justice.

Les éducateur·rice·s ont appris pendant des siècles que notre engagement envers la société ne sera pas toujours réciproque ou rémunéré à un niveau proportionnel. Cependant, les crises pandémiques ont une façon de focaliser l'attention du monde sur les choses qui comptent le plus et de clarifier ce qui est essentiel en tant que service public, droit humain et valeur. Alors que nous réfléchissons à ce qu'il faut faire et à la meilleure manière de le faire et que nous attendons, impatients, le moment de nous mettre *En marche avec l'école*, nous espérons que ces outils, ces idées et ces expériences des syndicats de l'éducation du monde entier constitueront un outil utile pour favoriser la prise de décision et nous éclaireront sur l'avenir alors que nous tâtonnons dans l'incertitude et l'imprévisibilité qui sont devenues la nouvelle norme.

Autres lectures et ressources

Pour obtenir des informations et des points de vue supplémentaires sur les tensions et les choix auxquels sont confrontés les éducateur·rice·s et les sociétés en ce moment, nous recommandons les études, rapports et mémoires suivants, commandés et sélectionnés par l'Internationale de l'Education afin d'éclairer la réflexion actuelle.

- [The Future of the Teaching Profession](#) (L'avenir de la profession enseignante en anglais) de John McBeath, est un aperçu complet des problèmes auxquels la profession enseignante est confrontée aujourd'hui et à l'avenir. Il s'agit d'une analyse importante et profonde qui a été demandée par l'IE et rééditée en 2019.

- *Constructing Teachers Professional Identities* (Construire les identités professionnelles des enseignant·e·s), de Philippa Cordingley et ses collègues, est une recherche pertinente sur l'identité professionnelle des enseignant·e·s, qui innove en mettant l'accent sur le statut professionnel des enseignant·e·s et sur ce qui importe vraiment pour eux. Il ressort clairement de cette étude que les *enseignant·e·s placent le bien-être et l'apprentissage de leurs élèves au centre de leur pratique et au-dessus de tout le reste, y compris leur propre carrière*. Ils·et elles considèrent également leur développement individuel et leur formation professionnelle continue comme les facteurs les plus influents sur leur identité professionnelle.
Cette étude montre explicitement que les enseignant·e·s sont avant tout soucieux de la progression de leurs élèves, non pas dans une perspective limitée, centrée uniquement sur la réussite des examens officiels, mais bien selon une approche holistique tenant compte de la qualité globale de leur apprentissage. À cet égard, il reste de nombreux défis.
- *Discussion Paper on Value Added Modelling and Measurement in Teacher Appraisal* (Document de réflexion sur la modélisation et la mesure de la valeur ajoutée dans l'évaluation des enseignant·e·s en anglais) de Tore Bernt Sørensen démontre ce à quoi les systèmes et les juridictions qui n'ont pas confiance dans le professionnalisme des enseignant·e·s ont souvent recours pour éviter de prendre leurs responsabilités et d'investir dans le développement de la profession.

Intro

**Pilier 1
Dialogue**

**Pilier 2
Santé**

**Pilier 3
Équité**

**Pilier 4
Bien-être**

**Pilier 5
Confiance**



**Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale**

Siège

15 Boulevard Bischoffsheim

1000 Bruxelles, Belgique

Tél +32 2 224 06 11

headoffice@ei-ie.org

www.ei-ie.org

[#unite4ed](https://twitter.com/unite4ed)

L'Internationale de l'Éducation représente les organisations d'enseignant·e·s et d'employé·e·s de l'éducation à travers le monde. Il s'agit de la plus grande fédération syndicale mondiale, représentant trente millions d'employé·e·s de l'éducation par le biais de quatre cents organisations réparties dans cent soixante-dix pays et territoires à travers le monde.

L'Internationale de l'Éducation regroupe tou·te·s les enseignant·e·s et employé·e·s de l'éducation.